11.01.2020 >>>>>>> 07.02.2020

dans la presse...

Cliquez sur l'article souhaité pour atteindre la page

Conseil Communautaire >>>
La Montagne (01.02.20) > « Taxe transport : les patrons voient rouge »,
La Gazette de Thiers (06.02.20) > « Une taxe qui fait grincer des dents »,
retour sur le Conseil Communautaire du 30 janvier dernier

Mobilité >>>
La Gazette de Thiers (16.01.20) > « La nouvelle grille horaire de la discorde »,
focus sur la modification des horaires de trains entre Thiers et Clermont-Ferrand

Communication >>>
La Montagne (15.01.20) > « Tout TDM à portée de clic sur le web »

Santé >>>
La Montagne (14.01.20) > « L'hôpital de Thiers veut se moderniser »,
La Gazette de Thiers (23.01.20) > « Un investissement de 17 millions d'euros »,
zoom sur le bilan 2019, les projets, avancées et challenges de l'hôpital de Thiers-Ambert

Tourisme et attractivité >>>
La Gazette de Thiers (30.01.20) > « Un label pour augmenter l'attractivité »,
focus sur la candidature de TDM pour obtenir le label pavillon bleu pour Aubusson d'Auvergne

Saison culturelle jeune public Les Jeunes Pousses >>>
La Montagne (20.01.20) > « Une saison pour connaître Alexis Bruchon »,
La Montagne (13.01.20) > « La bibliothèque expose Alexis Bruchon »,
La Montagne (06.02.20) > « Alexis Bruchon en haut de l'affiche »,
zoom sur l'exposition itinérante d'Alexis Bruchon dans le cadre de la saison 2019-2020

Enfance-Jeunesse, Education Artistique et Culturelle >>>
La Montagne (06.02.20) > « Une oeuvre collective des enfants »,
article sur le projet de réalisation d'une oeuvre en terre cuite par les accueils de loisirs
de TDM au Château d'Aulteribe, au mois d'avril prochain

Gestion des déchets ménagers >>>
La Gazette (30.01.20) > « Une déchèterie toute neuve ouvrira en 2021 à St-Rémy »,
focus sur la construction d'une nouvelle déchèterie, à St-Rémy

La Gazette (06.02.20) > « Le gaspillage alimentaire jette un froid, TDM active sur la prévention »,
La Montagne (17.01.20) > « La chasse au gaspillage lancée au self »,
zoom sur une opération liée à la réduction des déchets en milieu scolaire, dont TDM est partenaire
et focus sur les actions de prévention de TDM

La Gazette de Thiers (16.01.20) > « L'hôpital fait un pas vers l'écologie »,
focus sur une action de réduction de déchets à l'hôpital de Thiers

La Montagne (31.01.20) > « Petit garçon, grande idée » : zoom sur une initiative originale, à l'école de Paslières

Cela se passe aussi sur le territoire >>>
La Montagne (11.01.20) > « Une première pierre posée » [Puy-Guillaume, La Monnerie, Celles...]
La Montagne (12.01.20) > « L'école rénovée à la rentrée » [St-Rémy-sur-Durolle, Courpière]
La Montagne (15.01.20) > « PNR et métropole main dans la main » [Livradois-Forez]
La Montagne (21.01.20) > « Le THIERS reçu en ambassadeur à l'Elysée » [TDM, Thiers]
La Montagne (22.01.20) > « Les écoliers thiernois passent à 4 jours » [Thiers]
La Montagne (23.01.20) > « Fontenille Pataud connecte la tradition » [Thiers]
La Montagne (24.01.20) > « De retour sur le chemin de l'emploi » [Puy-Guillaume]
La Montagne (24.01.20) > « Luca Breteler expose à la bibliothèque » [Chabreloche]
La Montagne (28.01.20) > « Le conservatoire révèle l'envers du décor » [Thiers]
La Montagne (29.01.20) > « La majorité des maires prêts à repartir » [TDM]

Cela se passe aussi sur d'autres territoires >>>
La Gazette de Thiers (11.01.20) > « Un conseil des habitants se prépare » [ALF...]
La Montagne (15.01.20) > « On est au début de quelque chose » [ALF]

Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO

MOBILITÉ ■ Depuis le 1er janvier, certaines entreprises de l'arrondissement payent le versement transport

Taxe transport : les patrons voient rouge

Pour accentuer son offre de mobilité aux habitants de l'arrondissement, Thiers Dore et Montagne a instauré une taxe, nommée versement transport, payée par les entreprises de plus de 11 salariés. Une décision qui ne passe pas du tout.

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

BUS. L'offre de transport en commun sur l'ensemble de TDM devrait être largement améliorée dès septembre 2020. Le versement transport est censé financer cette mesure.

Ils étaient une dizaine, présents dans le public à l'occasion du conseil communautaire de Thiers Dore et Montagne, jeudi. Ils ont attendu les questions diverses pour pousser leur « coup de gueule ». « Ils », ce sont des chefs d'entreprise de l'arrondissement de Thiers, qui ne veulent pas de la taxe « versement transport » que leur impose Thiers Dore et Montagne depuis le 1er janvier.

1 Qu'est-ce que le versement transport ? C'est une contribution locale des employeurs qui permet de financer les transports en commun. Cette taxe est perçue par l'Urssaf qui la reverse ensuite aux autorités organisatrices de la mobilité, donc au nouveau syndicat mixte des transports pour l'arrondissement thiernois (désormais composé de 33 communes membres, celles de TDM, ainsi que de Lezoux, Peschadoires et Saint-Jean-d'Heurs).

Tout employeur public et privé à partir de 11 salariés dont l'établissement est situé dans ce périmètre est concerné : depuis le 1er janvier pour les sociétés sur Thiers, Peschadoires, Lezoux et Saint-Jean-d'Heurs, et à partir du 1er mars, pour les entreprises installées sur les 29 autres communes.

La contribution est calculée sur la base des rémunérations des salariés. Le taux de la contribution est compris entre 0 % et 2,5 %, au niveau national, hors de l'Ile-de-France. Il varie selon la taille de l'agglomération. Thiers Dore et Montagne a décidé de le fixer à 0,6 %.

2 Pourquoi les chefs d'entreprise n'en veulent pas ? Une lettre et une pétition pour demander son retrait ont été cosignées par 45 entreprises de l'arrondissement (dont Top Clean Packaging, Tarrerias Bonjean, Forginal industrie, groupe Combronde, Intermarché, Adiamas, Jakubowski…). « Nous savons tous qu'il est impossible de mettre en place des transports fiables et aux horaires qui conviennent à chaque société pour la mobilité des salariés. Nombre d'entre nous indemnisent leurs salariés via une prime de transport pour justement contrebalancer ce manque de solutions. Où se trouvera la contrepartie ? », s'interrogent-ils.

Pour Jérôme Bernard, directeur de l'agence Acto Interim, TDM « envoie une très mauvaise image ». « Nous avons appris la nouvelle juste avant Noël, certains début janvier, d'autres n'ont même pas encore reçu le courrier. Alors que nos budgets sont déjà bouclés… », plaide-t-il. Des chefs d'entreprise qui assurent que ce seront les primes d'intéressement et de participation des salariés « qui seront amputées » suite à cette décision. Le dirigeant de Top Clean Packaging, François Berry, affirme que cela représente une facture de « 40.000 € » pour son entreprise. « J'aide des clubs de foot, je serai obligé d'arrêter pour faire des économies… » Il dénonce « un coup de couteau dans le dos » pour les sociétés « dans une conjoncture déjà très compliquée ». Si une taxe de 2 % est appliquée à Clermont-Ferrand, François Berry indique que « ce n'est pas du tout la même offre de transport ».

3 Quelle réponse des élus ? Si le président de TDM, Tony Bernard, reconnaît que la communauté de communes « n'a pas assez communiqué à ce sujet », malgré « des consultations par questionnaire en 2016 », il assure que cet « impôt fléché » n'ira pas financer une autre dépense publique que celle de la mobilité, enjeu essentiel pour « l'attractivité du territoire ». « On est le seul bassin de vie du Puy-de-Dôme qui n'a pas d'offre de mobilité pour ses salariés. Si on veut que les gens changent leur mode de transport, on doit avoir une offre incitative, qui répond aux trajets domicile–travail. Et pour la construire, la financer, il faut des recettes. »

4 À quoi servira l'argent récolté ? Une offre « conséquente » qui devrait être mise en place dès septembre, d'après Abdelhraman Meftah, président du syndicat mixte des transports : « Il y aura des bus dès 4 h 30 et jusqu'à 22 heures pour les entreprises des zones du Felet ou de Racine. Et aussi du transport à la demande renforcé sur l'ensemble de TDM. » Le budget prévisionnel du syndicat est estimé à 2,6 M€ par an, financé pour moitié par cette taxe (qui rapportera 1,3 M€).

Pour répondre à la contestation, une réunion entre les élus et les chefs d'entreprise est organisée le 17 février. ■

Budget, mobilité, habitat… Les autres points abordés par les élus

Le premier conseil communautaire de l'année de Thiers Dore et Montagne était principalement dédié à la présentation du rapport d'orientation budgétaire.

« Un contexte toujours très contraint pour les budgets locaux », voilà comment Daniel Berthucat, vice-président de TDM délégué aux finances, a présenté le rapport d'orientation budgétaire de 2020.

Budget. Il s'établit à 20,7 M€ pour les dépenses de fonctionnement. Quant à l'investissement, il devrait être de l'ordre de 4 M€ par an, sur la période 2020-2023. La création du futur centre aquatique constitue le projet phare de TDM pour les prochaines années.

> **L'offre retenue pour la piscine sera connue fin février**

La décision concernant la candidature retenue par la communauté de communes parmi les trois groupements qui ont présenté leurs offres sera connue fin février. « Elles rentrent toutes dans les estimations donc on a une véritable possibilité de choix », a précisé le président, Tony Bernard. L'ouverture de la piscine est désormais prévue pour le premier semestre 2022.

AUBUSSON. Les travaux au barrage vont se poursuivre.

Autre gros dossier pour 2020, les travaux de rénovation et de mise aux normes du barrage d'Aubusson-d'Auvergne qui ont subi des retards pour « des problèmes de sécurisation », vont se poursuivre, pour un total final de 1,65 M€.

Mobilité. Depuis le 1er janvier, TDM se substitue à la Ville de Thiers au sein du syndicat des transports urbains de l'agglomération de Thiers/Peschadoires, qui s'est transformé en syndicat mixte. Les 29 autres communes de TDM adhèrent désormais à ce syndicat mixte à compter du 1er février, une disposition votée à l'unanimité par les élus, jeudi soir.

Habitat. Pour améliorer l'habitat privé (lutte contre la précarité énergétique, travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap…), vingt-cinq dossiers de demande de contribution de propriétaires occupants ont été déposés à TDM, dans le cadre des PIG (Programme d'intérêt général). Le total des subventions attribuées pour l'ensemble de ces dossiers est de 40.476 €. ■

Retour SOMMAIRE

POURQUOI LES ENTREPRISES DU BASSIN SONT EN COLÈRE ?

Une taxe qui fait grincer des dents

La taxe transport de 0,6 % sur les entreprises du bassin thiernois a été votée, à une voix près, à l'unanimité lors du conseil communautaire de Thiers Dore et Montagne (TDM) en avril. Cette dernière est entrée en vigueur au mois de janvier. Soulevant la colère des chefs d'entreprises, qui l'ont découverte.

Une taxe transport a été mise en place pour les entreprises afin de financer l'offre de mobilité sur le territoire. Une taxe qui fait réagir fortement les chefs d'entreprises.

C'est par un courrier que les chefs d'entreprises du bassin thiernois ont été informés qu'ils devraient désormais payer une taxe de 0,6 % pour financer l'offre de mobilité sur leur secteur. Outre le moyen d'information un peu cavalier, c'est bien cette taxe que les chefs d'entreprises pointent du doigt. Jugée trop élevée et déconnectée de la réalité du terrain et des besoins.

38.000 € pour Top clean packaging

« Cette taxe de 0,6 % en fonction de la masse salariale *[pour les entreprises de plus de 11 salariés à Lezoux, Peschadoires, Saint-Jean-d'Heurs et les 30 communes de TDM, ndlr]* pour moi, c'est 38.000 € », lance François Berry, directeur général de Top clean packaging, groupe basé à Peschadoires. « En tout, c'est 1,3 M € », précise Jérôme Bernard, directeur d'Acto intérim. « Jusqu'à maintenant, on s'est très bien débrouillés sans les élus pour la mobilité, avec le train, le co-voiturage. Nous n'avons pas besoin d'eux. Cette offre de mobilité, personne ne va en profiter, les profils des salariés sont trop pluriels, le secteur est trop vaste, c'est impossible à mailler. Résultat : nous allons payer pour rien », ne décolère pas François Berry. D'autant plus que la majorité des entreprises ont déjà mis en place une prime de mobilité pour ses salariés. Certains secteurs y étant même obligés comme le bâtiment et bientôt la plasturgie et la métallurgie. Pour les entrepreneurs, aucun doute, les perdants seront les salariés au bout du compte.

Pour faire entendre leur mécontentement, une dizaine de chefs d'entreprises était présente lors du dernier conseil communautaire de TDM, jeudi 30 janvier, pour porter la voix des 45 signataires de la lettre adressée aux élus.

Si les élus du territoire, Tony Bernard président de TDM, et Abdelhraman Meftah, président du Syndicat intercommunal à vocation unique des transports urbains thiernois (Sivutut), reconnaissent que les délais d'informations ont peut-être été un peu courts, ils ne reviennent pas sur la décision votée quasiment à l'unanimité en conseil communautaire, persuadés que ce sera une bonne chose pour le territoire et le secteur économique. « Le bassin de Thiers est le seul bassin de vie dans le département du Puy-de-Dôme qui n'a pas une offre de transport en commun, assure Tony Bernard. L'offre qui va être proposée est adaptable, elle n'est pas figée, nous voulons répondre aux besoins des entreprises. »

Une offre qui répond à 70 ou 80 % des besoins

Le président du Sivutut, lui, regrette que les chefs d'entreprises ne se soient pas intéressés avant au projet d'offre de mobilité. Car il assure que dès 2016, ces dernières ont été consultées, via un questionnaire. Questionnaire qui n'a récolté que 30 réponses. « Oui, ce que nous allons proposer ne répondra jamais à 100 % aux besoins, mais au moins à 70 ou 80 %. Le système n'est pas parfait, mais il n'y en a pas d'autres pour avoir un service digne de ce nom », assure l'élu.

Une réunion sera organisée lundi 17 février entre les signataires du courrier adressé aux élus et les deux présidents. François Berry et Jérôme Bernard, en quelque sorte les portes paroles de leurs homologues du bassin, sont déterminés. « Nous voulons que cette taxe soit retirée. Nous ne sommes pas là pour négocier. En revanche, tout le monde est d'accord pour discuter et travailler pour proposer une offre correcte. Mais cela ne doit pas passer par une taxe », assène Jérôme Bernard.

Pour Abdelhraman Meftah, cette réunion sera l'occasion d'exposer clairement en quoi va consister l'offre de mobilité imaginée par le Syndicat. « Nous allons présenter l'offre initiale, mais aussi écouter ce que les chefs d'entreprises ont à nous dire. Et s'il y a besoin d'amender cette offre, nous le ferons. »

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrefrance.com

Retour SOMMAIRE

LIGNE THIERS CLERMONT-FERRAND

La nouvelle grille horaire de la discorde

Depuis un mois les usagers de la ligne SNCF Thiers Clermont-Ferrand ont appris à faire différemment. Depuis cette date la société a significativement modifié la grille horaire.

La nouvelle grille horaire en date de 15 décembre a été source de nombreuses discussions entre élus locaux, régionaux et la SNCF. Une modification devrait être effective prochainement. (PHOTO D'ILLUSTRATION)

Les trois trains au départ de Thiers en direction de Clermont-Ferrand le matin, et les trois autres trains du soir dans l'autre sens ont été modifiés. L'un d'entre eux devenant même un bus. Une situation inacceptable pour les élus de Thiers, et notamment le premier adjoint Abdelhraman Meftah, qui est dans le même temps vice-président au sein de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne et président du Syndicat intercommunal à vocation unique des transports urbains thiernois (SivuTut).

Des nouveaux horaires à venir

« Ma volonté, lorsque j'ai été reçu par la SNCF et la vice-présidente en charge de la mobilité au sein du Conseil régional *[au mois d'octobre, ndlr]* était de retrouver les trois trains du matin et du soir avant tout. » A priori, l'élu a eu gain de cause. « Nous avons été entendus et les horaires ont été révisés pour revenir quasiment comme avant, à 15 minutes près », précise Abdelhraman Meftah.

Le calendrier aurait pu laisser croire qu'il n'était pas nécessaire de passer par la case nouveaux horaires, mais « l'inertie de l'entreprise fait qu'il n'était plus possible de faire machine arrière », précise le premier adjoint à la Ville de Thiers.

De son côté la Région assure avoir mis tout en œuvre suite aux revendications des élus locaux et des usagers. « La demande ferme formulée par la Région à la SNCF, compte tenu de l'impossibilité de mettre en service le nouveau plan révisé dès l'introduction du service 2020 (au 15 décembre), était de mettre en œuvre cette révision pour le début de cette année 2020, précise la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité organisatrice pour les transports TER. Ces discussions sont intervenues en octobre et en novembre avant le conflit social qui touche notamment la SNCF. » Un conflit qui a partiellement paralysé la société.

Pour savoir donc quand précisément ces horaires revus et corrigés seront mis en route, SNCF et Région se renvoient la balle. Il faudra attendre, comme souvent sur ce type de sujet.

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrefrance.com

Débat. Dans le cadre de l'exposition La fin des chemins de traverse de la photographe Nadine Bourdonnaux sur la voie ferrée entre Thiers et Boën, la Ville de Thiers organise un débat sur les enjeux de la mobilité animé par le Syndicat intercommunal à vocation unique des transports urbains thiernois jeudi 16 janvier à 18 heures à l'Usine du May.

Des travaux à venir en 2021

Au mois de juillet, la Région Auvergne-Rhône-Alpes annonçait le lancement d'un plan de sauvetage des petites lignes lancé par la Région. Dans ce plan se trouve en bonne place la ligne Thiers Clermont-Ferrand. « Un renforcement (*) de l'offre est en cours d'étude sur cet axe, pour une mise en place à partir du service annuel 2020, afin de viser une desserte proche de la demi-heure entre Vertaizon et Clermont-Ferrand, ainsi qu'une meilleure continuité sur la journée, annonçait la collectivité. SNCF Réseau a identifié des besoins de régénération notamment situés sur l'extrémité de la ligne, entre Pont-de-Dore et Thiers. Ces travaux, à réaliser en 2021, sont nécessaires pour supprimer les forts risques de ralentissement pesant sur cette zone, et garantir les circulations ferroviaires de l'ensemble de l'axe. »

Dans ce contexte, la SNCF propose un programme d'études et travaux à mener de 2019 à 2021 qui porte sur : des remplacements de traverses au niveau des joints de rail (les défauts constatés ont un impact sur la géométrie de la voie et peuvent générer un risque de déraillement), du remplacement de rail et modernisation d'appareils de voie, quelques travaux secondaires d'ouvrages d'art et signalisation. Les travaux proprement dits seront réalisés en 2021.

(*) Un renforcement qui laisse de côté les arrêts Thiers et Pont de Dore.

Retour SOMMAIRE

INTERCOMMUNALITÉ ■ La communauté de communes créée le 1er janvier 2017 a enfin lancé son site le 7 janvier

Tout Thiers Dore et Montagne à portée de clic sur le web

Facebook, Instagram et YouTube… La communauté de communes Thiers Dore et Montagne, dès ses premiers mois d'existence en 2017, a pensé réseaux sociaux. Il ne lui restait plus qu'à exister au sein d'un site Internet.

Le service communication de l'intercommunalité a œuvré de nombreux mois, accompagné par une société clermontoise spécialisée, pour fignoler un très exhaustif www.cctdm.fr qui vous permet de retrouver tous les services de TDM, Mais bien plus encore… Ainsi depuis le 7 janvier, que vous soyez « habitant », « entreprise » ou « touriste », ou encore que vous choisissiez le menu déroulant horizontal laissant le choix entre différents mots-clefs ou encore en un clic qui permet de faire des choix entre agenda, offres immobilières, offres d'emploi, collecte des déchets, taxe de séjour, publications ou vidéos, vous serez orienté selon vos besoins auprès des services concernés, pourrez recueillir les informations essentielles quel que soit le sujet qui vous préoccupe, ou dirigé vers un autre site. Vous pourrez retrouver les publications « papier » de l'intercommunalité mais aussi les comptes rendus des précédents conseils communautaires. « Le site s'est voulu le plus complet possible d'où, en partie, le délai pour y parvenir », souligne Karine Méchin, directrice du service communication. Quoi qu'il en soit il mérite le détour pour qui s'intéresse de près ou de loin à tout ce qui se passe sur le territoire des trente communes de Thiers Dore et Montagne. ■

CCTDM.FR. Tony Bernard, président de TDM et Karine Méchin, directrice du service communication lors de la présentation du tout nouveau site.

Retour SOMMAIRE

SANTÉ ■ Situation économique, nouvel équipement et projet de réhabilitation évoqués lors des vœux, hier

L'hôpital de Thiers veut se moderniser

Malgré une activité en baisse dans certains services, la situation économique du CH de Thiers s'est stabilisée en 2019. L'hôpital pense désormais à l'avenir, avec en ligne de mire, le projet de sa réhabilitation.

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

À l'aube d'une nouvelle décennie avec 2020, le centre hospitalier de Thiers entre en même temps dans une nouvelle ère, après des années tourmentées. Le nouveau directeur, Patrice Beauvais, en poste depuis février 2019, est revenu à l'occasion des vœux aux personnels, hier, sur les chantiers qui ont abouti l'an passé, ceux qui se poursuivent et ceux d'avenir, qui devraient marquer un tournant avec la réhabilitation à grande échelle espérée du centre hospitalier. Tout cela en veillant à sa situation économique, qui demeure fragile.

1 Les réussites : l'unité d'addictologie. D'une capacité de quinze lits, l'unité d'addictologie a ouvert depuis mars dernier au CH de Thiers et les premiers mois d'exercice sont déjà positifs, avec 170 séjours dénombrés. « Avec cette unité, on a doublé le nombre de venues en addictologie », a souligné le directeur, qui a insisté sur la réponse « graduée » apportée aux patients puisque l'hôpital travaille en lien avec le CHU de Clermont et le centre hospitalier Clémentel.

2 Les avancées : le projet médical et immobilier élaboré. « Depuis 2016, cet établissement n'avait pas de boussole, de vrai cap. Mais depuis juin dernier, on a enfin un projet médical commun Thiers-Ambert et également un projet immobilier pour remettre à niveau l'hôpital de Thiers qui a plus de 30 ans », a indiqué Patrice Beauvais.

Une extension de la direction commune a été votée par le conseil d'administration à trois Ehpad, ceux de Saint-Germain-l'Herm, Saint-Amant-Roche-Savine et Courpière, pour conforter le souhait de développer le médico-social sur le territoire.

3 Les fragilités : une baisse d'activités dans certains services. Si l'activité ambulatoire et l'hôpital de jour se portent bien avec une augmentation de 15 % sur un an, d'autres secteurs, comme la gynécologie-obstétrique et la chirurgie, ont connu une baisse de leur activité en 2019. Le nombre de naissances à la maternité a également chuté, passant de 509 en 2018 à 438 bébés nés à Thiers l'an passé. Pour autant, le directeur se veut rassurant pour 2020, pointant l'arrivée d'un gynécologue, du retour d'un urologue et du renforcement de l'équipe d'orthopédie en mars. Même s'il met en garde sur l'équilibre économique du centre hospitalier. « Cette chute d'activités, c'est un trou d'air que l'on surmontera. Sans cela, le CH aurait été à l'équilibre l'an passé, si on avait eu la même activité qu'en 2018. Nous avons réussi à maîtriser les dépenses l'an passé, mais si l'activité stagne, on ne progressera pas. »

4 Les challenges à venir : moderniser l'hôpital ; créer du lien avec la médecine de ville. Quatre axes essentiels ont été évoqués par le directeur pour l'année à venir. Outre la poursuite de changements à anticiper, liés à la loi Ma santé 2022 votée en juillet (mise en place de Communautés professionnelles territoriales de santé, ou encore l'investissement dans le Groupement hospitalier de territoire), le directeur a insisté sur la modernisation du centre hospitalier. « Nous ne devons pas passer à côté de l'impulsion que veulent donner les pouvoirs publics en matière d'investissement dans les hôpitaux, ce serait passer à côté de notre avenir. »

RÉCOMPENSE. Le directeur du centre hospitalier de Thiers, en présence du conseil de surveillance de l'hôpital, a remis quatre médailles du travail à des agents hospitaliers, à la fin de la cérémonie des vœux, hier.

Un investissement de 17 M€ envisagé

Le schéma directeur immobilier, voté en octobre, entre cette année dans sa phase d'études, avant un début des travaux espéré pour 2021. Il prévoit 17 M€ d'investissements pour l'hôpital de Thiers : le bâtiment principal sera uniquement consacré aux soins, avec la délocalisation des services techniques et administratifs dans des bâtiments extérieurs peu utilisés actuellement. La radiologie déménagera au rez-de-chaussée, près des consultations externes et des urgences. Un hôpital de jour polyvalent de 11 places sera créé à la place de la cuisine et de la pharmacie. L'hôtellerie sera améliorée, avec des douches dans toutes les chambres, chambres qui seront privatives à 70 % (il n'y a que 30 % de chambres avec un lit seul pour l'instant). Enfin, l'Ehpad Le Belvédère serait reconstruit à côté d'Aquarelle, sur le site du Fau, et garderait sa capacité de 75 lits.

Autre axe important identifié, l'ouverture de l'hôpital vers la médecine de ville et vice versa, « un défi majeur » à court terme. Une action qui doit être amplifiée, « les généralistes de Thiers doivent nous envoyer davantage de patients plutôt que sur Clermont ». Il en va de l'équilibre économique de l'hôpital.

Enfin, le dernier axe concerne l'intensification du dialogue social et le développement d'une meilleure qualité de vie au travail pour les agents.

5 Certaines activités de soin renforcées. Le directeur a annoncé le renforcement ou la création d'activités de soin à l'hôpital : une extension en diabétologie et endocrinologie avec la mise en place d'un hôpital de jour, la recherche de moyens pour permettre des hospitalisations de jour en pédopsychiatrie ainsi qu'un projet prenant en charge l'obésité infantile. ■

UN NOUVEAU SCANNER À L'HÔPITAL, UNE IRM EN PROJET

Un scanner dernier cri. Un temps d'acquisition de l'image plus rapide, des radiations moins importantes, un confort amélioré : voilà les atouts du nouveau scanner du CH de Thiers « dernière génération » mis en place depuis novembre. « Nous réalisons 8.000 examens par an. Chaque scanner est amorti tous les sept ans environ », précise Pierre Aillot, cadre de santé en imagerie. Coût du nouvel équipement : 478.000 €, financé par la Région à hauteur de 200.000 € et par l'Agence régionale de santé (100.000 €). Le reste est en auto-financement. Des manipulateurs en radiologie du CH d'Ambert ont profité de l'acquisition pour venir se former en amont, alors que l'installation d'un scanner à Ambert interviendra cette année.

Une IRM espérée d'ici « trois ou quatre ans ». Le directeur, Patrice Beauvais, l'a confirmé : l'hôpital a pour projet d'acquérir une IRM, équipement absent à Thiers, d'ici trois ou quatre ans. « Cela fait partie des équipements de base d'un hôpital désormais. »

Retour SOMMAIRE

L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

Un investissement de 17 millions d'euros

À l'occasion de ses vœux, le directeur du Centre hospitalier de Thiers Patrice Beauvais a fait le bilan de l'année écoulée et s'est projeté dans celle à venir.

Les voeux du directeur de l'hôpital de Thiers Patrice Beauvais ont été l'occasion de revenir sur une année importante pour l'établissement de santé.

Quel regard portez-vous sur l'année 2019 ?

Je porte un regard en nuance. Avec bien sûr des réussites, des avancées, des mises en évidence de fragilités dans cet établissement et des résultats d'activité qui restent à confirmer. Parmi les réussites il y a l'ouverture de l'unité d'addictologie. L'activité a débuté en mars 2019 avec 15 lits ouverts et aujourd'hui cela représente plus de 170 séjours.

Et en ce qui concerne les avancées ?

Parmi les avancées, en juin, nous avons établi un projet médical sur lequel nous pouvons nous appuyer. Nous avons aussi un projet immobilier. Le défi central c'est la remise à niveau de l'immobilier. Cet hôpital est entretenu et montre l'attachement de ses personnels, mais il a plus de 30 ans et il y a des réhabilitations à mener.

Cette année a aussi été marquée par des difficultés ?

Il y a eu des mises à jour de fragilités, notamment immobilières. Il y a aussi des résultats d'activité à conforter. Il y a des points positifs avec un développement de l'activité ambulatoire et l'hospitalisation de jour *[+ 15 % en 2019, ndlr]* mais il y a aussi une activité qui n'a pas progressé voire diminuée dans certains secteurs comme la gynécologie-obstétrique ou l'urologie. Maîtriser les dépenses c'est une chose, et nous y sommes arrivés en 2019, mais si l'activité stagne, nous n'aurons pas progressé tant que ça.

La chute de ces activités peut être amortie sur une année ou deux, mais pas au-delà. Nous considérons que c'est un trou d'air que nous allons surmonter pour retrouver un niveau d'activité au moins égal à celui de 2018. Sans celui-ci, l'hôpital aurait été pratiquement à l'équilibre financier.

Et quels sont les enjeux pour 2020 ?

L'un des enjeux de la loi Ma santé 2022 concerne les communautés professionnelles de santé. C'est d'autant plus important que la médecine de ville a besoin de l'hôpital et vice versa. Je vais m'efforcer, dans les trois mois à venir, de rencontrer des médecins pour leur démontrer que ce qui peut être fait à Thiers peut être bien fait.

Un projet pour moderniser l'hôpital est en gestation. Qu'en est-il ?

Le Président de la République et le Premier ministre ont rappelé l'importance de l'investissement hospitalier public avec un certain nombre d'annonces fortes sur la reprise des dettes et un accompagnement de 450 millions d'euros sur trois ans pour les investissements de moindre importance. L'hôpital de Thiers ne peut pas passer à côté de cette nouvelle impulsion. À ce titre, le conseil de surveillance a voté un schéma directeur immobilier à l'unanimité. Les investissements envisagés sont de l'ordre de 17 M€.

Sur quoi porteront ces investissements ?

Nous allons repenser totalement l'établissement. Les services administratifs actuellement au rez-de-chaussée seront déplacés pour laisser la place à de la consultation externe et la radiologie. Il y aura la création d'un hôpital de jour avec 11 places à la place de la cuisine et de la pharmacie. Nous prévoyons une amélioration de l'hôtellerie avec un passage à 70 % de chambre simple contre 30 % aujourd'hui, toutes équipées de douches. Il y aura une mise en sécurité du site. Pour les bâtiments annexes, ils seront désormais utilisés à 100 % avec la cuisine et les services administratifs. Nous prévoyons également le regroupement de tous nos services sur le site du Fau avec la délocalisation du Belvédère et la construction d'un nouveau bâtiment à côté de l'Aquarelle.

Quel calendrier est envisagé ?

Nous entrons dans une phase d'étude, qui devrait durer un an. Pour l'instant, tout cela n'est encore qu'à l'état de projet.

De nouvelles activités sont aussi sur les rails ?

Nous allons proposer de nouvelles activités de soins en 2020 dont une extension d'activité en diabétologie avec la mise en place d'un hôpital de jour. En pédopsychiatrie nous avons l'autorisation d'avoir de l'hospitalisation de jour sur Thiers, ce qui nous manque ce sont les moyens chiffrés à 306.000 €. Nous avons aussi un projet sur le sujet de l'obésité infantile.

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrefrance.com

Retour SOMMAIRE

POURQUOI LE LAC D'AUBUSSON ESPÈRE OBTENIR LE PAVILLON BLEU ?

Un label pour augmenter l'attractivité

S'il décroche le label Pavillon bleu, le lac d'Aubusson sera le premier en Livradois-Forez. Et avec cette distinction, le site espère gagner en attractivité et verra en elle la récompense de 30 ans de travail.

Il y a 30 ans, le lac d'Aubusson voyait le jour, à cheval sur les communes d'Aubusson-d'Auvergne et Augerolles. Ce site emblématique du Livradois-Forez, s'il s'étend majoritairement sur la commune d'Aubusson, est bien géré par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Un lac créé il y a 30 ans

« Lorsque le site a été créé, il y a 30 ans, les communautés de communes n'existaient pas, et c'était déjà convenu que ce soit géré de manière conjointe », se souvient l'actuel maire d'Aubusson-d'Auvergne Bernard Lorton. 30 ans plus tard, un long chemin a été parcouru. Notamment en matière de préservation de l'environnement. Un mot d'ordre pour ceux qui œuvrent quotidiennement au développement du site.

Le lac d'Aubusson, l'été, est un site de baignade incontournable pour les habitants du territoire. Mais le reste de l'année, il se révèle être un lieu naturel des plus agréable. (PHOTO : D'ARCHIVES)

Et ce travail fait du lac d'Aubusson un « bon candidat », de l'aveu du maire, pour peut-être décrocher un Pavillon bleu *(voir encadré)*. Mais candidater ne veut pas dire être lauréat. Si le maire d'Aubusson-d'Auvergne est rempli d'espoir, il reste néanmoins prudent. « Les jeux sont faits, nous n'avons pas la main sur la décision finale qui sera prononcée au mois de mai. » Mais en attendant, la visite, au mois d'octobre, d'une auditrice de Teragir *[créateur du label, ndlr]* laisse présager une potentielle bonne nouvelle. « La personne ne connaissait pas le site et a eu une bonne impression. Mais ce n'est pas elle qui prend la décision finale », tempère l'élu.

Quoi qu'il en soit, label ou non obtenu au mois de mai, il semblerait que le Pavillon bleu soit en totale cohérence avec les actions menées sur le site du lac d'Aubusson. Et ce, depuis toujours. « À la première lecture du dossier à compléter pour être candidat, nous nous sommes rendu compte que nous n'étions pas si loin. Les efforts à faire ne sont pas très importants, même s'il est toujours possible de s'améliorer », lance Bernard Lorton.

S'améliorer, le lac d'Aubusson le fait constamment. Notamment dernièrement avec les travaux effectués au niveau du déversoir et de la passe à poisson. « Prochainement nous avons prévu de refaire la partie toilettes », précise le maire.

50.000 visiteurs pour la saison 2019

Et si le lac d'Aubusson est effectivement retenu, au mois de mai, pour laisser flotter au vent un Pavillon bleu sur les berges de sa plage, les acteurs du territoire en sont certains, cela va apporter une belle visibilité. « Nous allons gagner en attractivité, et il y a encore de la marge même si nous avons toujours du monde en juillet et août *[50.000 visiteurs pour l'ensemble de la saison 2019, ndlr]*. Mais rien que d'imaginer d'être sur la même liste que La Baule, ça en jette quand même non ? » Ça en jette, oui. Et le Livradois-Forez, grâce, entre autre, à ce Pavillon bleu, franchirait une étape de plus dans sa quête d'une notoriété touristique digne de ce nom.

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrefrance.com

Pavillon bleu

« Le Pavillon bleu est un label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire, rappelle Thiers Dore et Montagne. Créé par Teragir en 1985, le Pavillon bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable. Aujourd'hui présent dans 45 pays sur tous les continents, le Pavillon bleu est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable. » Le département du Puy-de-Dôme comptabilise quatre plages *[lac d'Aydat, le lac Chambon pour deux plages et la Tour d'Auvergne, ndlr]* qui possèdent ce label.

Retour SOMMAIRE

CULTURE ■ Cinq expositions sur Thiers Dore et Montagne permettent de découvrir ses nombreuses œuvres

Une saison pour connaître Alexis Bruchon

L'auteur de l'affiche des Jeunes Pousses, l'illustrateur et graphiste thiernois Alexis Bruchon, présente ses œuvres dans une exposition itinérante.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

Avec ses personnages très élégants, ses manoirs somptueux, ses arbres qui semblent avoir décroché des nuages et ses ciels sombres constellés de points brillants, Alexis Bruchon dessine un monde qui fait rêver. Un univers qu'on a envie de rejoindre en y sautant à pieds joints, comme seule sait le faire Mary Poppins.

Avec un peu d'imagination, c'est presque possible ! L'illustrateur et graphiste thiernois est mis à l'honneur par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, dans le cadre de la saison culturelle pour enfants Les Jeunes Pousses. Après Puy-Guillaume en novembre, il expose actuellement à Courpière jusqu'au 25 janvier. Puis ce sera à Lezoux, La Monnerie-le-Montel et Thiers (*). Chacune de ces expositions est accompagnée d'ateliers pour les 7-11 ans, à travers lesquels l'artiste assure la visite guidée et enseigne le dessin.

Des ateliers de dessin

« On part d'une illustration que j'ai entamée et d'une petite histoire, qui est un prétexte pour compléter le dessin en utilisant différents outils comme l'aquarelle, l'encre, le feutre, le crayon de couleur, le collage. Et le pastel, les enfants adorent ça !, décrit Alexis Bruchon. Et quand ils ont fini toutes les étapes, ils découvrent un nouveau dessin. Je voulais montrer qu'on peut tout dessiner avec des techniques très simples. »

Quant aux expositions, elles mêlent chacune les différentes œuvres que l'artiste a pu réaliser, avec néanmoins un thème privilégié pour chaque lieu. « Pour varier les plaisirs !, glisse-t-il en riant. Si quelqu'un a envie de faire toutes les expos, il verra des choses différentes. » Ainsi celle de Puy-Guillaume était axée sur les affiches de cinéma qu'Alexis réinvente, Courpière met en avant la bande dessinée, La Monnerie devrait être plus portée sur les albums jeunesse, alors que l'Usine du May à Thiers accueillera l'exposition la plus transversale en clôture de la saison (*).

DOMAINES. L'illustration jeunesse (en haut à droite et l'affiche des Jeunes Pousses en photo principale), la bande dessinée ou roman illustré (extrait de *Vallombreux* ci-dessus à droite), les commandes pour des magazines (exemple pour *Bonne Gueule* en haut à gauche), les illustrations personnelles diverses, le cinéma, sont autant de domaines qu'Alexis Bruchon explore et qu'il expose à travers les cinq expositions programmées sur le territoire. DESSINS ALEXIS BRUCHON

> « Mon idée, c'est de rester attaché au territoire »

Ce partenariat sur un an comprend aussi la réalisation de l'affiche et de l'identité visuelle de toute la saison *(lire ci-dessus)*. « C'est un grand pas pour moi », confie-t-il en remerciant notamment Émilie Grille, chargée de missions Pays Vallée de la Dore, à qui il avait présenté ses travaux. « Ce sont mes premières expositions solo et mes premiers ateliers. »

Alexis Bruchon a appris le dessin en autodidacte. Après une double licence en Histoire et Histoire de l'Art, et un BTS à l'école de Condé de Lyon où il a été formé au graphisme, il est revenu à Thiers et a choisi de se lancer en tant qu'illustrateur et graphiste indépendant. « Mon idée, c'est de pouvoir faire à la fois des travaux pour l'extérieur, mais aussi de rester attaché au territoire. D'autant qu'il m'inspire, notamment par ses paysages. » Ce premier partenariat tombe donc à point. Et son activité en général « commence à devenir intéressante depuis la fin d'année ».

Après avoir réalisé des dessins pour le magazine de mode en ligne *Bonne Gueule*, le trentenaire commence à décrocher des contrats avec le Royaume-Uni et les États-Unis, et il a « des touches avec une maison d'édition », qui a vu les trois bandes dessinées qu'il a écrites et illustrées : *Vallombreux*, *Hôtel Météore* et *Précipice*.

Ce serait un juste retour des choses pour celui qui dessine « de 8 à 12 heures, de 14 à 16 heures, puis de 16 h 30 à 19 heures et de 20 heures à 21 h 15, tous les jours, du lundi au dimanche. C'est très cadré ! » s'amuse-t-il de lui-même, en se qualifiant de moine. « Ce n'est pas un métier pour gagner de l'argent », mais c'est celui qu'il a choisi. Peut-être dès le départ… « En CP, il y avait un petit concours de dessin à l'école Jeanne-d'Arc de Thiers. J'avais dessiné un Babar et j'avais gagné des bonbons. Je me suis dit que je pourrais gagner encore plus de bonbons si je dessinais ! »

Dès le départ, là aussi, la dimension narrative est inhérente à ses dessins. « Je ne ferai jamais d'abstrait ou de nature morte », se promet-il. Bien plus des bandes dessinées, donc, et aussi du cinéma. « C'est ma passion première, même plus que le dessin ! Je dois bien regarder 400 films par an. Après 21 h 15 ! »

Si le cinéma imprègne l'ambiance de ses illustrations, Alexis Bruchon a aussi réalisé un film. Il a d'abord dessiné plus de 1.500 scènes, puis il l'a tourné à Thiers, enregistré 900 plans et l'a monté. Il en est actuellement aux finitions… avant la première projection.

Quelques éléments de ce film seront exposés à l'Usine du May. En attendant, suite à sa participation aux Jeunes Pousses, l'illustrateur a été contacté par la médiathèque de Lezoux pour réaliser des visuels de sa saison culturelle. Un nouveau projet au service de son territoire. Qui laisse espérer que les habitants du Livradois-Forez auront leur entrée dans l'univers d'Alexis, pour quelques saisons encore… ■

L'AFFICHE

Jeunes Pousses 2019-2020

« Pour réaliser l'affiche des Jeunes Pousses *(en aperçu à gauche)*, j'ai choisi de mettre en avant l'arbre, un espace que les enfants peuvent très facilement s'approprier, tout en s'éloignant du monde des adultes. On peut faire énormément de choses dans un arbre : lire, rêvasser, s'inventer des histoires. C'est un lieu habité par des hiboux, des chats, des insectes. Un endroit qu'on n'a jamais fini d'explorer. En plus, il change au cours de l'année. Et tout ça, c'est comme la saison culturelle. Elle change au fur et à mesure que l'année passe. Il y aura des films, des spectacles, des ateliers, des lectures. De manière plus générale : de la découverte. Et ce sont les enfants qui doivent la faire vivre. »

Pratique. (*) Les prochains ateliers d'Alexis Bruchon auront lieu mercredi 22 janvier de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures, à la bibliothèque de Courpière. Expositions à la médiathèque de Lezoux du 1er février au 7 mars ; à la bibliothèque de La Monnerie du 14 mars au 2 mai ; à l'Usine du May à Thiers du 16 mai au 27 juin.

Retour SOMMAIRE

La Montagne > 13.01.20

La bibliothèque expose Alexis Bruchon

Alexis Bruchon est l'artiste mis à l'honneur dans le cadre de la tournée des Jeunes pousses. Il expose actuellement sur les murs de la bibliothèque de Courpière des caricatures sur lesquelles il a peint de nombreux souvenirs. Son exposition est accessible jusqu'au samedi 25 janvier. On y voit de drôles d'animaux ou la caricature de bêtes insolites qui hantent son subconscient, dans des représentations multiples. Le visiteur peut ainsi penser que l'artiste a de l'imagination et modifie à volonté la réalité pour en faire des rendus différents.

EXPOSITION. Corinne (à droite), et Brigitte, montrent le travail de l'artiste Alexis Bruchon.

Une itinérance dans les bibliothèques

C'est sans doute la raison pour laquelle il a été retenu par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pour faire le tour des bibliothèques et des médiathèques du secteur, dans lequel il souhaite imprégner un monde différent de la réalité.

Alexis Bruchon animera plusieurs ateliers pour les enfants dans ces lieux de prédilection. Il sera à Courpière à la bibliothèque municipale, mercredi 22 janvier, pour les 7 à 11 ans, à 10 heures et à 14 heures. Pour s'inscrire, les jeunes doivent téléphoner aux hôtesses, Brigitte et Corinne, du salon lecture et faire acte de présence à ces occasions.

Ces dernières montrent d'ailleurs le travail de ce caricaturiste en expliquant qu'il sera disponible pour apprendre aux enfants à tenir le crayon ou le pinceau, dans son style personnel pour mieux faire apprécier le monde qui nous entoure. ■

Contact. Réservations par téléphone au 04.73.51.29.55

Retour SOMMAIRE

La Montagne > 06.02.20

LEZOUX ■ L'illustrateur expose ses œuvres jusqu'au 7 mars à la médiathèque

A. Bruchon en haut de l'affiche

Passionné de dessin autant que de cinéma, le Thiernois Alexis Bruchon expose ses travaux dans le hall de la médiathèque intercommunale, jusqu'au 7 mars.

Du 1er février au 7 mars, le hall de la médiathèque intercommunale Entre Dore et Allier accueille les travaux d'Alexis Bruchon, jeune illustrateur thiernois.

L'artiste propose une exposition très hétéroclite qui montre l'étendue de ses talents. Il a choisi de proposer principalement des affiches de films.

DESSIN. Alexis Bruchon, illustrateur et graphiste thiernois, a réalisé l'affiche de la saison culturelle des Jeunes Pousses.

Passionné de cinéma

À l'aide de sa plume et de son feutre fin, il revisite de nombreux classiques, ainsi que des films qui sont tombés dans l'oubli.

Celui qui apprécie le travail de dessinateurs aussi variés qu'Edmond Dulac, Miroslav Sasek, René Bouché, Leon Bakst ou Charles Addams est aussi un passionné de cinéma avec une prédilection pour les films noirs de Siodmack, de Jules Dassin, de Preminger ou de Fritz Lang, pleins de cigarettes, de bouteilles à moitié vides et de voitures rutilantes.

Les visiteurs pourront apprécier également ses illustrations en matière de paysages, de BD et retrouveront son coup de crayon à travers les couvertures du support de la programmation intitulé « Et demain ? », qui annonce les saisons culturelles de la structure culturelle intercommunale.

Ateliers pour les enfants. Alexis Bruchon animera également le 28 février deux ateliers pour enfants. De 10 heures à 12 heures ou 14 heures à 16 heures, « On dessine avec l'illustrateur », où il propose de découvrir son univers en participant à la création d'une fresque collaborative. C'est l'occasion pour les enfants de travailler le dessin avec des outils simples : crayons de papier ; crayons de couleurs, feutres… et de faire preuve de créativité. ■

INFO PLUS

Contact. Public enfant de 7 à 11 ans. Inscription au 04.73.78.11.07.

SERMENTIZON ■ « Toucher Terre » se déroulera de février à avril

Une œuvre collective des enfants

De février à avril, les cinq centres de loisirs de Thiers Dore Montagne participeront au projet de création « Toucher Terre ». Les initiatrices participaient vendredi à une réunion de travail à la mairie.

RÉUNION DE TRAVAIL. De manière générale, la terre sera le sujet phare au château d'Aulteribe en partenariat avec l'association CEPS avec une exposition de photos et une série de conférences.

« Toucher Terre », c'est un projet (*) autour de la construction d'une œuvre collective en terre crue par les enfants. Un projet imaginé par Estelle Bournel, responsable culture à la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ; et Sylvie Bergougnoux, chargée de médiation au château d'Aulteribe (Centre des monuments nationaux). Un projet, au cœur de la réunion de travail à laquelle toutes deux participaient vendredi dernier à la mairie de Sermentizon, en présence de Serge Théallier, maire de Sermentizon, et Jean-Pierre Marquet de l'Association Culture et Patrimoine.

« Toucher Terre » s'adresse aux cinq centres de loisirs (3-11 ans) de TDM, soit environ 150 enfants, et se déroulera entre février et avril avec la sensibilisation et la formation des animateurs ; des ateliers sensoriels et du travail continu au sein des structures ; la poursuite de l'œuvre collective au château et la valorisation du projet avec les familles et le tout public, vendredi 24 avril, à partir de 17 h 30. À cette occasion, la Compagnie du Poisson Soluble viendra présenter son spectacle *Mottes*, théâtre d'argile éphémère, à la salle polyvalente de Sermentizon, l'après-midi pour les enfants et en soirée pour le tout public. Ce dernier pourra également partager un repas au château et le visiter librement en nocturne.

Afin d'organiser cette journée de restitution, Estelle Bournel et Sylvie Bergougnoux ont détaillé le programme et fait appel à la municipalité de Sermentizon pour l'installation de la salle de spectacle et l'hébergement des acteurs ; et à l'association pour l'aide à l'accueil et à l'encadrement des enfants. ■

(*) Ce projet s'inscrit dans le cadre de la convention d'éducation artistique et culturelle signée par Thiers Dore Montagne avec les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, la Région, le Département et la Ville de Thiers, dans le cadre du dispositif national « C'est mon patrimoine » subventionné par Jeunesse et sport et la Drac, s'adressant aux publics relevant des politiques quartier de la ville et des zones de revitalisation rurale.

Contacts. www.cctdm.fr

Retour SOMMAIRE

UN AN PLUS TARD

Une déchetterie toute neuve ouvrira en 2021 à Saint-Rémy

C'est l'un des dossiers sur le haut de la pile à traiter pour Olivier Chambon, vice-président en charge des déchets au sein de la collectivité Thiers Dore et Montagne : l'avenir de la déchetterie de Saint-Rémy-sur-Durolle. Un dossier qui avance bien, voire même très bien.

Les travaux de la nouvelle déchetterie de Saint-Rémy-sur-Durolle devraient débuter en fin d'année. (PHOTO D'ARCHIVES)

Février 2018, l'avenir de cet équipement était en suspens. Février 2019, une éclaircie faisait son apparition. Si jusque-là l'équipement n'était pas certain de continuer d'exister, la communauté de communes Thiers Dore et Montagne a fait le choix d'investir. Après une phase d'étude de faisabilité pour rénover le site saint-rémois, en ce début d'année 2020, le projet passe à l'étape supérieure.

Le choix d'un architecte dans les jours à venir

« Nous avons fait l'acquisition de terrains qui sont positionnés autour du site de la déchetterie de Saint-Rémy-sur-Durolle. Ils n'avaient pas une grande valeur puisqu'ils étaient en pente, mais cela nous permettra d'avoir plus de place pour le nouvel équipement », assure Olivier Chambon, vice-président en charge des déchets à Thiers Dore et Montagne.

Prochaine étape, qui devrait intervenir très prochainement : « Le choix d'un architecte pour travailler sur le dossier. » Les travaux devraient débuter à la fin de l'année 2020, pour une ouverture programmée en 2021. « Nous aurons alors un équipement aux normes, et entièrement neuf », se réjouit le vice-président. Mais pour ce qui est de son aspect, rien n'est encore défini. « Nous travaillons dessus avec la comcom. Il existe beaucoup de sortes de déchetteries, et les nouvelles normes mises en place sont toujours de plus en plus drastiques. Nous allons aller voir ce qu'il se fait ailleurs, notamment du côté de Clermont Métropole, pour prendre le pouls », assure l'élu. Déchetterie à plat, avec des quais, rien n'est encore arrêté. Une chose est certaine, cela sera « simple mais pratique pour les usagers et pour les agents ».

En attendant, le site continue de très bien fonctionner. « Il y aura sûrement quelques petites perturbations pendant la durée des travaux mais c'est tout, prévient Olivier Chambon. Nous avons eu les autorisations pour continuer de faire fonctionner le site même s'il est vieillissant, mais seulement si des travaux sont mis en place. » Ce qui est donc programmé.

« Une déchetterie coûte très cher »

En terme de coût, rien n'est arrêté non plus. Mais Olivier Chambon sait d'ores et déjà que l'investissement sera important. « Une déchetterie coûte très cher. Au moins 600.000 € », selon le vice-président. Mais que les administrés se rassurent, « ces travaux ont été anticipés et seront financés grâce à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et ont été inscrits dans le plan pluriannuel d'investissements de Thiers Dore et Montagne. Tout a été calculé, il ne devrait pas y avoir d'incidence sur les impôts de la population », conclut l'élu.

S. D.

Retour SOMMAIRE

DÉCHETS

Le gaspillage alimentaire jette un froid

Le collège Audembron et le lycée Montdory ont expérimenté un midi de prévention, contre le gaspillage alimentaire. Mieux peser, pour mieux analyser, et réussir dans cette lutte.

Des éco-délégués invitent les élèves à jeter correctement leurs déchets pour la pesée.

Quoi de mieux que des élèves qui parlent aux élèves pour faire de la prévention ? Ce n'est pas Éric Freyssinet, proviseur du lycée Montdory, qui dira le contraire, entouré de sa vingtaine d'éco-délégués, des volontaires rentrés dans la dynamique de la sensibilisation et de l'exemple.

Diagnostic, compte rendu et actions

Jeudi 16 janvier, quelques-uns d'entre eux étaient à pied d'œuvre pour indiquer aux élèves comment jeter leurs déchets de leur plateau-repas, dans le but d'une pesée fine des restes. La même expérience ayant lieu en même temps au sein du collège Audembron. Marie Raymond, gestionnaire des deux établissements, explique la démarche : « Nous sommes accompagnés par le Valtom pour mettre en place ce volet de lutte contre le gaspillage alimentaire. Nous avons avec nous une éducatrice à l'environnement mandaté par le Valtom, de l'association Semis à tout va. L'objectif de la journée, est de faire un diagnostic et un compte rendu de la première pesée, en fonction des déchets, chaque élément du repas étant jeté séparément. Le matin, les matières premières ont été pesées en cuisine. Comme ça, on connaît la moyenne jetée par plateau. Jeudi 2 avril, une seconde pesée aura lieu. »

D'ici là, un plan d'action autour de grands axes sera mis en place, avec une communication auprès des élèves. Mais déjà, beaucoup sont choqués. Matthieu, en 5e, ne pensait pas que ses camarades avaient pu jeter 14 kg de riz à la poubelle. Entre autres… « C'est énorme ce gaspillage. Il faut que l'on trouve des solutions », espère-t-il.

« Il y a une vraie volonté des élèves sur le sujet, ils nous interrogent et certains sont impliqués dès le début, ce qui les rend légitimes quand ils vont communiquer », estime Marie Raymond.

30 à 40 pains gaspillés chaque jour

William Pouzet, du service de prévention des déchets à la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, accompagne aussi les établissements sur cette thématique. Pour lui, « des économies financières sont en jeu, avec l'ajustement des quantités produites ». Et cible déjà quelques pistes : « On pourrait concrètement mettre le pain en fin de chaîne plutôt qu'en début, les élèves visualisant mieux ce qu'ils ont sur leur plateau une fois servis. »

Didier Maupin, chef de cuisine, est lui aussi forcément investi dans la démarche : « Avant, on pesait, mais c'était global. Là, on va pouvoir affiner, pour mettre des actions en place. Peut-être des assiettes de couleur pour différents grammages de nourriture. Ou voir si on ne peut pas faire des pains en portion individuelle plutôt qu'en tranche. Il faut savoir que l'on jette, chaque midi, l'équivalent de 30 à 40 pains, sur les 1.200 plateaux servis. Au total, on jette 80 kg de déchets. Je pense qu'on peut diviser ce chiffre par deux, c'est jouable. C'est une catastrophe tout ce qu'on jette, et qu'on prépare… »

Mais une lueur d'espoir fait sourire le chef de cuisine : « Aujourd'hui, il y a de la sensibilisation dès l'école primaire. Ils arrivent au collège, on les sent déjà plus raisonnables. Donc nous sommes en attente de la prochaine génération. »

ALEXANDRE CHAZEAU

Les cuisiniers en grève

Les cuisiniers du lycée et du collège ont décidé d'entrer en grève, mercredi 29 janvier, en ne préparant pas de repas ce jour-là, ni les deux suivants, ce qui a eu pour conséquence de reporter des épreuves du baccalauréat. En cause, trois absences (dont deux accidents du travail) sur les cinq cuisiniers, non remplacées par le Conseil régional. Depuis lundi 3 février, les cuisiniers préparent un repas allégé, et un repas froid pour le soir. « D'après le Conseil régional, ces postes ne peuvent pas être remplacés car il n'y a pas de cuisiniers. Or, des candidatures spontanées viennent de leur être envoyées. On attend donc le recrutement », explique Didier Maupin, le chef de cuisine des établissements.

ACTIONS

TDM active sur la prévention

La communauté de commune Thiers Dore et Montagne (TDM), participe à de nombreuses actions en matière de prévention des déchets. Plusieurs opérations vont d'ailleurs être renouvelées dès cette année.

William Pouzet, chargé de mission prévention des déchets pour le compte de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, présente les différentes actions mises en place, avec comme partenaire principal le Valtom. Le tout, pour éduquer à la prévention des déchets.

1 Concours de recyclage de piles

« Nous l'avons mis en place dans les écoles pour la troisième année, en novembre-décembre. Il a mieux marché cette année, avec 14 écoles participantes pour trois tonnes de piles collectées, contre 1,7 tonne l'an dernier. Et nous continuons nos animations scolaires en collaboration avec Fais et Ris. »

2 La collecte des encombrants

« On va relancer la collecte des encombrants avec Actypoles, dans le courant du printemps. Ça a pas mal marché l'an dernier. Nous avons fait 46 tournées de collecte, avec au moins une par commune. Là, ce sera la troisième année, et il y a déjà eu une progression notable entre la première et la seconde. »

3 Distribution de compost

« Début avril, on va refaire la distribution de compost gratuit sur les quatre déchetteries du territoire. L'an dernier nous en avons distribué près de 200 tonnes, qui viennent de l'entreprise Écovert Boilon, car nos déchets verts y vont, et on a droit à un certain pourcentage pour le distribuer gratuitement. D'ailleurs on a déjà des demandes. »

4 Le broyage à domicile

« Ce sera toujours avec Actypoles. On va le relancer même si ça n'a pas très bien marché l'an dernier, car la prestation est payante, ça explique le succès un peu moindre. Une dizaine de personnes s'étaient inscrites. Le principe est simple : nous avons équipé Actypoles d'un broyeur professionnel, les salariés vont sur site, broient (une quarantaine d'euros l'heure de broyage), et les gens sont invités à le garder. »

5 Composteurs individuels.

« Nous mettons à disposition des composteurs individuels, gratuitement cette année. Les habitants ont le choix entre les quatre modèles (300 et 600 litres, modèle plastique ou bois). C'est TDM avec le Valtom qui financent l'opération. Le composteur lui, reste à domicile si les gens déménagent. »

6 Défi zéro déchet.

« Les ateliers devraient redémarrer au printemps avec de nouvelles familles accueillies pour apprendre à diminuer sa production de déchets au quotidien. »

PROJETS. D'ici 2024, le Valtom vise sur ses territoires à réduire de 50 % la part de déchets. La mise à disposition de composteur, pour de l'individuel, ou en pied d'immeubles, collecter les bio déchets des professionnels, peuvent être des solutions.

Retour SOMMAIRE

ÉCOLOGIE ■ Une pesée des déchets alimentaires des élèves a été réalisée, hier, à la cité scolaire du Pontel

La chasse au gaspillage lancée au self

Une opération de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire, grâce à des pesées de déchets, a été menée, hier, au self de la cité scolaire du Pontel, à Thiers.

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

Des fruits à moitié croqués, des restes de riz et de poisson, parfois des assiettes presque pleines… Au self de la cité scolaire du Pontel, hier midi, qui réunit les élèves du collège Audembron et du lycée Montdory, l'heure était au constat et à la prise de conscience face au gaspillage alimentaire.

En première ligne pour analyser les assiettes des élèves avant de peser les déchets, il y avait les éco-délégués désignés en septembre. Des jeunes, sensibilisés à la question environnementale, et qui à leur tour veulent agir auprès de leurs camarades, comme Leif, 15 ans. « J'ai été sensibilisé très jeune à la question du gaspillage alimentaire, notamment chez les Scouts, dont je suis membre. On doit agir, il y a beaucoup trop de nourriture jetée au self », regrette l'élève de seconde.

Mauvaises habitudes

Cette opération de pesée détaillée des déchets alimentaires, une première à la cité du Pontel, s'inscrit dans le cadre du dispositif « Établissement témoin » proposé à l'ensemble des établissements scolaires thiernois par le syndicat départemental de gestion des déchets, le Valtom, et en partenariat avec Thiers Dore et Montagne. « On avait déjà lancé une opération en mettant en place le compostage pour les logements de fonction depuis un an. Et les lycéens étaient de plus en plus demandeurs d'actions liées à l'environnement, on sent une vraie prise de conscience chez eux depuis un an », affirme Marie Raymond, gestionnaire du collège et du lycée.

CONSOMMATION. Leif (*à gauche*) fait partie des éco-délégués qui ont participé à la pesée des déchets alimentaires, hier, au self de la cité du Pontel à Thiers.

À la fin du service, les éco-délégués ont donc pris les gros sacs-poubelle remplis de déchets pour les peser. Le constat est sans appel : 6 kg de pain et 15 kg de poisson jetés chez les lycéens, 26 kg de riz au total en comptant le collège et le lycée…

Si les résultats interpellent les élèves, surpris par ces quantités de nourriture qui partent à la poubelle chaque jour, le chef de cuisine de la cantine, Didier Maupin, connaît bien la réalité du gaspillage alimentaire. « Chaque jour, on jette l'équivalent de 40 pains. On a essayé de changer les habitudes des jeunes, en passant le pain du début du rang de service à la fin, mais ils en prennent autant », déplore-t-il. Si le gaspillage est aussi lié au menu du jour – « on n'a pas la même quantité de déchets le jour où l'on fait cordon-bleu et pâtes, avec celui où c'est brocolis et poisson… » –, il reconnaît que des efforts doivent être faits par tous. « Notre problème vient aussi du manque de temps. Chaque midi, on sert 1.200 élèves en deux heures. Donc quand ils arrivent, il faut envoyer, et quatre ou cinq assiettes sont déjà prêtes sur le comptoir quand l'élève se sert », admet Didier Maupin. Difficile donc pour les élèves de réclamer une assiette moins copieuse. « La solution serait peut-être d'envisager des assiettes plus petites ou de couleur différente, avec des quantités définies », propose-t-il. Une idée qui plaît à l'éco-délégué Leif. « Globalement, on a tous la motivation pour faire mieux », pense l'élève de seconde.

> « Envisager des assiettes plus petites ou de couleur différente, avec des quantités définies »

Une deuxième opération de ce type, avec une pesée finale des déchets, sera organisée en avril, à la cité du Pontel, le temps que le constat du gaspillage alimentaire fasse son chemin dans l'esprit des jeunes. « On a déjà remarqué que les sixièmes et les cinquièmes, qui ont souvent été sensibilisés à l'école primaire, jettent moins », affirme Didier Maupin. L'objectif fixé à terme par le chef de cuisine est fort : « Diviser par deux la quantité de déchets alimentaires au self. » Actuellement, 80 kg par jour sont récoltés en moyenne, pour les 1.200 déjeuners des collégiens et lycéens. ■

■ APRÈS LE SERVICE DU MIDI, LES ÉCO-DÉLÉGUÉS ONT PESÉ LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

RÉSULTATS

À la fin du service, des membres de l'association d'Issoire Semis à tout va et du laboratoire Terana, missionnés par le Valtom pour mener à bien cette opération, ont fait les calculs, accompagnés des éco-délégués de la cité scolaire du Pontel.
Résultats du côté des poubelles du lycée, où ils étaient environ 650 à manger, hier midi : 6 kg de pain jetés, 12 kg de riz et 15 kg de poisson… « Notre objectif serait de diviser par deux ces volumes », résume le chef de cuisine.

QUANTITÉ

Au self de la cité scolaire du Pontel, l'équivalent de 40 pains part à la poubelle, tous les midis. « Les élèves prennent souvent quatre bouts de pain, et la moitié seulement est mangée », déplore le chef de cuisine, Didier Maupin.

Retour SOMMAIRE

COUCHES LAVABLES

L'hôpital fait un pas vers l'écologie

À compter du samedi 1er février les bébés de la maternité du Centre hospitalier de Thiers auront des couches lavables. Les parents auront évidemment la possibilité d'opter pour des couches jetables, mais le service mise sur deux tiers des familles qui choisiront cette option écologique.

Les couches, à raison de trois fois par semaine, seront lavées au sein de la laverie installée dans les locaux d'Actypoles et gérées par les couturières de l'atelier Bébés lutins, qui réalisent les couches lavables.

C'est une décision importante en faveur de la planète que le Centre hospitalier de Thiers, à travers sa maternité, vient de prendre. D'ici quelques jours, l'ensemble des couches utilisées pour les nouveaux nés thiernois seront lavables. Mais que ceux qui ne sont pas convaincus par leur utilisation et s'apprêtent à accueillir leur enfant au sein de ce service se rassurent, une option couches jetables sera possible, à condition d'emmener son propre matériel.

13.000 couches jetées, en moyenne, par an

« C'est un projet novateur, lance, avec fierté, la sage-femme coordinatrice Claire Paganelli. Pour l'instant nous sommes la seule maternité du Puy-de-Dôme à le faire. Et derrière cette décision, il y a un triple enjeu : environnemental bien sûr, mais aussi sanitaire, et social. »

Environnemental bien sûr, puisque ce choix ambitieux va permettre d'économiser en moyenne 13.000 couches par an. L'enjeu sanitaire tombe sous le sens également puisque les couches ne seront plus jetées à la poubelle. L'enjeu social lui, peut être moins évident. Et pourtant, les couches lavables utilisées ont été fabriquées à seulement quelques mètres de l'hôpital, par les couturières de Bébés lutins, un atelier de l'entreprise à but d'emploi Actypoles.

En pratique, l'équipe de la maternité espère donc qu'environ deux tiers des parents joueront le jeu des couches lavables. « Nous estimons cela par rapport aux autres maternités de France qui ont déjà mis en place le même fonctionnement », assure Claire Paganelli. Pour ce qui est du lavage, c'est les fabricants qui prennent en charge ce service.

Et si financièrement ce choix va coûter plus cher à l'établissement de santé, il est totalement assumé par l'équipe soignante et la direction qui a tout de suite approuvé l'idée.

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrefrance.com

LE POINT DE VUE DE…

Katia Poulain

Coordinatrice de l'atelier Bébés lutins à Actypoles.

Quelle est l'histoire de ce partenariat entre la maternité de Thiers et Bébés lutins ?
Une sage-femme a évoqué l'idée d'utiliser des couches lavables. Nous avons été mises en relation, et grâce à notre expérience avec les crèches *[la halte-garderie La Dorlotte et le multi-accueil du Pont de Celles utilisent des couches lavables, ndlr]* nous avons lancé le projet. Cela fait un an que nous travaillons.

Les mini-couches ont été conçues au sein de l'atelier ?
Nous avons réalisé des patrons spéciaux pour des modèles de couches plus petits que les habituels. La spécificité est que les couches sont arrondies au niveau du ventre pour qu'elles s'adaptent au nombril.

Que vous apporte ce genre de collaboration ?
Pour l'atelier c'est une très bonne nouvelle et surtout un moteur pour les filles *[elles sont sept avec en plus une coordinatrice et une gestionnaire des commandes, ndlr]*. Cette collaboration c'est un aboutissement du travail mené depuis un an et demi.

Retour SOMMAIRE

PASLIÈRES ■ Grâce à un élève, la cantine de l'école réduit ses déchets

Petit garçon, grande idée !

Marius, 9 ans, a eu une idée zéro-déchet pour la cantine. Grâce à sa lettre adressée au maire, les serviettes jetables sont désormais supprimées à l'école.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

M. le Maire

Je pense que l'on pourrait aider notre planète en réduisant nos déchets et j'ai eu une idée. À la cantine nous utilisons des serviettes en papier (12 000 environ) à l'année. J'ai une solution, que chacun apporte sa serviette en tissu.
Ent
Cela vous fera faire des économies.

12 481 exact à l'année

39
x 4
156

12 481 à l'année.

LETTRE. Un courrier inhabituel a été reçu à la mairie.

«M. le Maire, je pense que l'on pourrait aider notre planète en réduisant nos déchets et j'ai eu une idée. »

C'est ainsi que commence une lettre manuscrite qu'a reçue le maire de Paslières, Jacques Coudour. Une missive signée par Marius, 9 ans, scolarisé en CM1 à l'école de la commune.

L'idée de ce petit garçon, c'est que chaque élève de l'école apporte sa serviette en tissu. D'après ses calculs et ses petites opérations posées sur la lettre envoyée au premier édile, cela permettrait d'économiser 12.481 serviettes en papier à l'année. Juste pour cette école qui compte 130 enfants, dont 80 environ mangent à la cantine.

MARIUS. Élève en CM1.

La municipalité n'a pas pris cette lettre à la légère. Elle a décidé de mettre en œuvre la « solution » de Marius.

« Il faut motiver les enfants à avoir ce genre d'idées, souligne Marina Da Costa, adjointe en charge des affaires scolaires. D'autant que c'est une idée écologique, avant d'être économique. » Cette opération permettra d'économiser environ 150 €.

150 € d'économie

Accepter cette idée, donc, même s'il a fallu un petit peu d'organisation : prévoir une caisse pour stocker les serviettes et surtout impliquer les parents. En début d'année, ceux-ci ont reçu une note de la municipalité pour les informer de prévoir pour le 27 janvier une voire deux serviettes en tissu nominatives, que chaque enfant gardera une semaine avant de la rapporter à la maison pour la laver.

Lundi matin, les petits enfants de Paslières n'avaient pas que des livres et des cahiers dans leur cartable. Mais aussi une nouvelle habitude, tout aussi instructive. ■

Retour SOMMAIRE

PUY-GUILLAUME ■ Les travaux de la salle des sports et loisirs doivent débuter à l'automne

Une première pierre posée

À Puy-Guillaume, d'importants chantiers vont se terminer en 2020, et l'un va commencer : la construction de la salle des sports et loisirs.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

Bien que cette année ne soit pas comme les précédentes en raison des élections municipales qui se tiendront en mars, La Montagne entame le tour des communes de l'arrondissement afin de connaître les projets qui devraient se concrétiser, quoi qu'il arrive, cette année.

À Puy-Guillaume, c'est en 2020 que la première pierre de la salle des sports et loisirs doit être posée, près du stade de rugby. L'appel d'offres est en cours. Le chantier, qui doit durer 18 mois, devrait commencer à l'automne. Un projet chiffré à près de 3 M€, qui doit recevoir 50 % de subventions (Europe, État, Département, Région).

La mise aux normes PMR des studios de la résidence « Le Colombier » doit quant à elle se terminer à l'été (coût : 1,6 M€, subventionné à 50 % par l'État, le Département, la Région, Caisse de retraite).

Du côté de la rue Émile-Zola, les travaux ont pris du retard en raison d'une opportunité d'achat qui s'est présentée : celle d'immeubles inoccupés et en mauvais état. « Leur déconstruction va permettre un meilleur accès aux écoles et la réalisation d'un parking », indique le maire, Bernard Vignaud, candidat à sa succession. Ce projet, ainsi que la voirie de la rue Émile-Zola avec la création d'un autre parking aux abords du cimetière doit se terminer à la fin du printemps pour un coût de 800.000 € subventionné à 50 % environ.

ESQUISSE. La construction de la salle des sports et loisirs sera près du stade de rugby. IMAGE LINK ARCHITECTES

Au courant du printemps toujours, les toilettes et local public du stade Jean-Mommessin seront déconstruits et reconstruits aux normes (PMR, énergétiques, électriques). Coût : 70.000 €, avec 50 % de subventions.

70.000 €, c'est aussi le coût des travaux de sectorisation du réseau d'eau potable. En clair, ceci permettra de mieux localiser les fuites pour les résorber plus rapidement et d'améliorer les rendements. Pour ce projet, l'Agence de l'eau apporte une aide de 70 % et le Département de 10 %.

Enfin après l'école primaire, c'est la maternelle qui sera dotée en 2020 de tableaux numériques interactifs dans chaque classe. Un équipement d'une valeur de 25.000 €, dont 20.000 € financés par le fonds européen Feder. ■

À PESCHADOIRES

Restructuration de l'école. La rénovation complète de l'école primaire de Peschadoires a commencé il y a un an et doit se poursuivre jusqu'en automne. « Les travaux se font en site occupé, nous prenons un peu de temps pour la sécurité », indique Florent Moneyron, le maire, prêt à repartir pour un troisième mandat. Au programme des travaux : création de deux nouvelles salles dans d'anciens appartements, réfection de la toiture, du crépi, des fenêtres, de la plomberie, des sols, de l'équipement informatique… Une première tranche de travaux à 1 M€, avec 50 % de subventions (État, Département, Région).

Assainissement. Avant la fin du mois de janvier, la première des trois tranches de travaux d'assainissement va débuter. Il s'agit de séparer les eaux claires et les eaux usées, car toutes vont à la station d'épuration de Thiers et sont facturées. Ces trois tranches, qui concernent tout l'assainissement du bourg, permettront de résorber les 3/4 des eaux parasites, soit 40 à 50 m³ par jour et 50 à 60.000 € par an. L'investissement doit donc être amorti sur 5-6 ans. La première tranche, qui concerne notamment la rue du Marronnier et la rue des Lilas, coûtera 220.000 €, subventionnée à 50 % par l'Agence de l'eau et le Département.

Éclairage. Tout l'éclairage public doit passer en LED. La première tranche va bientôt démarrer. Trois au total sont prévues à ce jour, pour un coût de 270.000 € étalé sur trois ans et pris en charge à 50 % par le Sieg. Près de 30.000 € d'économie par an sont envisagées.

La Monnerie va définir ses priorités

L'année 2020 doit être marquée à La Monnerie-Le Montel par la fin des travaux sur le bâtiment du 7, rue de la Gare.

Il a pris du retard à cause de relevés métriques incorrects. Le second œuvre doit attaquer en janvier, pour une livraison en juillet et une occupation en septembre (appartements et commerces).

Par ailleurs, l'étude du « Vallon des Planchettes » qui explore les pistes pour réaménager le centre-bourg de La Monnerie va être rendue au premier trimestre. À partir de ce rendu, une réunion publique va être organisée pour connaître les attentes des habitants et enfin, le conseil municipal définira les priorités et celle à réaliser en premier. Le chantier vers la mairie et l'étang des Planchettes ? Vers l'école et la Poste ? La traverse du bourg et la patte-d'oie ? Etc. « La priorité sera choisie avant les élections mais elle pourra être revue s'il y a changement de municipalité », convient Jean-Louis Gadoux, qui brigue un troisième mandat.

À L'ÉTUDE. La traverse du bourg fait partie des réaménagements envisagés.

Les travaux pourraient commencer en fin d'année.

Le salon « De la Durolle aux Couteaux », qui se tiendra les 10 et 11 octobre 2020 verra une nouveauté. Le club de lancer de couteaux de l'ASPTT Grand Lyon viendra faire des démonstrations et initiations. ■

La restauration de l'église de Celles-sur-Durolle en projet

Dans la continuité des aménagements réalisés en centre-bourg ces dernières années, devrait s'inscrire la restauration de l'église.

Le maire Olivier Chambon, candidat aux élections de mars prochain, fera en tout cas une demande de subventions avant les élections. « Ce sera prêt », annonce-t-il. Mais la réalisation du chantier pourra être remise en cause par une éventuelle nouvelle équipe. Le projet prévoit la réfection de la toiture, des peintures intérieures, du chauffage, d'un vitrail cassé, de l'éclairage intérieur et extérieur ainsi que la restauration du tableau classé de Sainte-Anne. Par ailleurs, le monument a subi des dégâts lors de la tempête de décembre. Le taux de subventions attendu est de 80 % et une souscription auprès de la Fondation du patrimoine doit être lancée. Aucun chiffrage n'est encore fait.

Côté événement, le comité des fêtes a attribué pour la fête patronale de la Sainte-Anne fin juillet le thème « vert et blanc », c'est-à-dire les couleurs de la commune. Elles seront déclinées partout, sur les habits et les décorations urbaines, jusqu'au feu d'artifice et à la sculpture « Celles que j'aime ». La mairie devrait accueillir une exposition sur l'histoire du club de foot de Saint-Étienne. Un moment très festif en perspective. ■

Retour SOMMAIRE

SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE ■ Du nouveau aussi en 2020 pour le plan d'eau, la voirie…

L'école rénovée à la rentrée

En 2020, la commune de Saint-Rémy-sur-Durolle verra se réaliser de nombreux projets alors que ses habitants auront un nouveau maire.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

À Saint-Rémy-sur-Durolle, de très nombreux projets décidés en 2019 vont aboutir en 2020. Ce sont les réalisations d'un mandat porté par Philippe Ossedat, qui ne se représente pas aux municipales.

La rentrée des classes 2020 doit se faire dans l'école des Brugneaux entièrement réhabilitée. Mise aux normes d'accessibilité, elle bénéficiera aussi d'une isolation et d'une ventilation très innovantes et responsables, qui ont valu au projet d'avoir une subvention supplémentaire. Au total, ce chantier à 790.000 € est aidé à hauteur de 60 % (État, Région, Département).

PRIMAIRE. L'utilisation de bois local et les économies d'énergie induites ont permis à la réhabilitation de l'école primaire de Saint-Rémy d'être sélectionnée par la préfecture pour recevoir une aide complémentaire. PHOTO D'ARCHIVES

Une station-service 24h/24 au printemps

Bonne nouvelle : Saint-Rémy gardera une station-service après la fermeture de l'existante d'ici une semaine ou deux. Suite au souhait du gérant de la vendre, la municipalité va racheter le terrain en février et faire des travaux quand l'ancien distributeur de produits pétroliers l'aura dépollué. Au printemps, un nouveau distributeur, Sogemat Énergies, va venir implanter une station-service disponible 24h/24. Cette entreprise investit 150.000 €, et la municipalité 75.000 €, sachant qu'elle percevra donc un loyer et qu'elle peut prétendre à une subvention de la Région. « Cette opération devrait être rentable pour la commune et c'est surtout un service pour les habitants », livre le maire. Le bar et le garage attenants ne font pas partie du projet communal, ils sont vendus en direct par le propriétaire.

Le programme de goudronnage se poursuivra au printemps, avec l'aide du Département, notamment avenue des Bruyères.

Côté assainissement, un programme débuté en 2015 prévoit 200.000 € d'investissements par an sur 12 ans pour éliminer les eaux parasites. En 2021, 80 % d'entre elles auront déjà été supprimées. Les portions concernées en 2020 sont les rues Yvonne-Santelli, de la Coutellerie et des Acacias. Les aides, notamment de l'Agence de l'eau, peuvent aller jusqu'à 80 %.

Concernant l'eau potable, la qualité du réseau doit là aussi être améliorée. Un diagnostic lancé en 2019 doit se poursuivre cette année pour connaître comment limiter les fuites, sectoriser pour localiser plus facilement une fuite et intervenir plus rapidement dessus. Une étude va aussi être menée sur les fontaines, qui pourraient être de plus en plus sollicitées par les habitants en raison des sécheresses récurrentes.

À cause de la sécheresse justement, la vidange du plan d'eau a été retardée. Elle devrait se faire en 2020 à l'issue de la saison estivale. Elle permettra de finaliser la construction du moine, que la police de l'eau a imposée pour que de l'eau froide et non plus chaude se déverse dans le ruisseau.

Enfin, double nouveauté au camping Les Chanterelles. Après l'avoir rénové, mis aux normes et agrandi de 35 mobil-homes en 2019, la société Alpha Camping va construire une piscine chauffée en 2020. Le site vient aussi de rejoindre la franchise « Camping Paradis », faite sur le modèle du camping de la série télévisée de TF1, « le premier en France qui soit en délégation de service public » affirme le maire. ■

À COURPIÈRE

Budget. Bien sûr à Courpière comme ailleurs, le budget d'après municipales mettra en place des projets pour 2020 qui ne sont pas encore connus. C'est ce que tient à préciser Christiane Samson, la maire, qui se représente en mars.

Deux projets sont néanmoins en cours.

Rue du Barrage. De lourds travaux d'assainissement doivent être réalisés dans la rue du Barrage. Des aménagements qui visent à réduire les eaux claires parasites qui arrivent dans la station d'épuration. Ils sont imposés par la police de l'eau, sans quoi la municipalité ne pourrait plus accorder de permis de construire à de nouveaux habitants. Ils devraient commencer à l'automne pour un budget estimé à près d'1 M€. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Agence de l'eau et du Département.

Place Jules-Ferry. Au printemps démarreront les travaux de réaménagement complet de la place Jules-Ferry. La décision a été actée début janvier. Il s'agit de démolir des immeubles vétustes et vacants appartenant à la mairie ; de refaire l'assainissement ; de décaler les places de stationnement de la place afin de lui permettre d'accueillir des bancs, des tables, des plantations ; et de réaliser l'aménagement paysager de cette place. Le budget n'est pas encore chiffré. Les habitants seront réunis fin janvier pour leur présenter le projet.

Retour SOMMAIRE

POLITIQUE ■ Clermont a signé, hier à Saint-Gervais-sous-Meymont, son deuxième contrat de réciprocité

PNR et métropole main dans la main

Le PNR et sa grande voisine de la métropole : un rapport de partenariat plutôt que de domination. Et pour passer à la pratique, les deux entités viennent de signer leur premier Contrat de réciprocité.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

Après Saint-Flour (Cantal), l'été dernier, c'était hier au tour du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez de signer, à la Maison du Parc de Saint-Gervais-sous-Meymont, un contrat de réciprocité avec Clermont Auvergne Métropole. L'occasion de plusieurs constats, devenus encore plus évidents ces dernières années.

SIGNATURE. Entre le président du PNR Livradois-Forez Tony Bernard et son homologue de Clermont Auvergne Métropole, Olivier Bianchi.

Ne plus opposer rural et urbain

1 Un leadership nécessaire, mais avec de vrais échanges. D'abord sur la nécessaire coopération sur le territoire et sur le rôle de « leader naturel de la métropole sur le Massif Central », rappelé par son président et maire, Olivier Bianchi avec néanmoins plusieurs nuances : « Je ne peux pas concevoir que ce soit un leadership d'écrasement, unilatéral. Je crois aux échanges. Pour que cela marche, il faut être convaincu d'une solidarité, d'une entraide entre les territoires et il faut les contractualiser. Je n'ai jamais cru à la guerre du rural et de l'urbain ». De son côté, le président du PNR évoquait, lui, l'état d'esprit du territoire : « On ne s'est jamais senti menacé par une quelconque ville, Thiers, Ambert, Clermont. Et pas plus par Lyon désormais ». Il en voulait pour preuve le travail mené à l'époque, avant l'avènement de la métropole : « La période du Scot du Grand Clermont était concomitante à celle de révision des chartes des deux PNR. Les trois présidents avaient alors signé un document d'engagement réciproque », expliquait Tony Bernard.

2 Trois grands axes de coopération. Ensuite sur la nécessité de « renforcer, durcir et muscler la métropole, qui doit aussi être solidaire de son environnement », pointait Olivier Bianchi.

D'où la nécessité de mettre sur pied trois grands axes de coopération autour de **la filière bois et la gestion vertueuse de la forêt** (bois construction, bois énergie, sylviculture durable) ; **l'alimentation et le Projet alimentaire territorial** (PAT) avec pour objectifs de privilégier une alimentation de proximité saine et durable ; **la mobilité** tant en termes de réduction des émissions de carbone, que de déplacements domicile-travail, de mobilité active.

De quoi répondre aussi aux objectifs que se sont fixés les deux partenaires dans les domaines de la neutralité carbone inscrite dans le Schéma de transition énergétique et écologique, pour la Métropole ; la mise en œuvre des objectifs et engagements de la Charte 2011-2026 du PNR, en matière d'énergie, de préservation et de gestion des ressources locales ; faciliter la réalisation des actions inscrites dans les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET).

3 Les moyens mis en œuvre. En pratique, afin de réaliser ces projets communs, une gouvernance partagée va être mise en place au sein d'un comité de pilotage. De même, tant l'ingénierie que les moyens humains des deux partenaires seront mobilisés ainsi que l'expertise de leurs partenaires.

4 Une première action concrète. La première illustration de ce Contrat de réciprocité devrait porter sur le soutien financier que va accorder la Métropole au dispositif de sylviculture durable « Syl'Acctes ». Ce dernier permettra de financer des travaux de gestion durable dans les massifs forestiers du Livradois-Forez. ■

INFO PLUS

C'est quoi ? Initié par le Commissariat général à l'égalité des territoires, le Contrat de réciprocité est un dispositif contractuel permettant d'expérimenter la mise en réseau de territoires et de construire des accords stratégiques entre territoires urbains et ruraux (ou périrubains) pour développer la coopération, renforcer les solidarités et contribuer ainsi à l'équilibre et à la cohésion territoriale. Il est conclu pour trois ans (2020-2022).

Retour SOMMAIRE

COUTELLERIE ■ Un couteau pliant de Dominique Chambriard à la Grande Exposition du Fabriqué en France

LE THIERS® reçu en ambassadeur à l'Élysée

Après l'Assemblée Nationale et le Sénat, il lui manquait encore la présidence de la République. Ce week-end, le couteau LE THIERS® a poussé les portes de l'Élysée pour représenter tant la coutellerie que le Puy-de-Dôme.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

PRÉSIDENCE. Aux côtés du président Emmanuel Macron : le parapluie de Cherbourg et LE THIERS®.

Quel est le point commun entre un caban en laine du Pas-de-Calais, un rhum biologique de la Martinique, un lit pour enfant de la Creuse, un casque de pompier produit dans l'Ain et le couteau LE THIERS® ? Tous sont fabriqués en France et, à ce titre, viennent de participer ce week-end à la Grande Exposition du Fabriqué en France, qui se tenait au Palais de l'Élysée, à Paris. Une opération lancée par la présidence de la République le 28 novembre dernier visant à mettre à l'honneur un produit par département. Une liste des produits a été établie par un comité de sélection national, réuni par Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances.

Des « Entreprises du Patrimoine Vivant »

Pas moins de 1.750 candidatures, remontées directement des préfectures de région ont été examinées pour ne retenir que 120 entreprises dont 19 artisanales et plus de 30 entreprises ayant obtenu le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV). Parmi elles, celle du THIERS®, présentée par Dominique Chambriard.

Une candidature imaginée par le sous-préfet, Étienne Kalalo, à la faveur de la visite de la coutellerie. « Fin novembre, il est venu avec sa famille afin de monter un couteau », se souvient Dominique Chambriard qui détaille alors au représentant de l'État toute la démarche portée par la Confrérie du couteau LE THIERS®. « Mon idée, en arrivant sur le territoire, était de faire découvrir ses trésors, pas suffisamment connus ou mis en valeur », estime Étienne Kalalo qui fait le lien avec la Grande Exposition du Fabriqué en France. Une exposition à l'intérêt double : « Elle montre la diversité, la qualité, le dynamisme du fabriqué en France ; elle invite aussi au consommer local qui est l'un des moyens de lutter contre le réchauffement climatique. » Autant d'arguments qui plaident en faveur du THIERS® lorsque l'Appel à manifestation d'intérêt a été publié. « Ce qui était aussi intéressant dans la candidature du couteau LE THIERS® c'est que c'est à la fois un savoir-faire historique de huit siècles qui sait marier tradition et innovation mais c'est également la première fois qu'au lieu de venir en ordre dispersé, c'est une Confrérie qui est venue soutenir cette candidature avec la marque LE THIERS®. »

> **1.750 candidatures, remontées des préfectures de région ont été examinées pour ne retenir que 120 entreprises**

Très rapidement donc, Dominique Chambriard et son équipe se sont mis à la forge pour réaliser cette pièce unique avec la volonté « qu'il sorte de l'ordinaire. Je ne voulais pas faire un couteau farfelu mais mettre en avant l'expérience de la profession », note le coutelier. La lame est ainsi réalisée en damas, le manche, en loupe de buis. À cela s'ajoute aussi tout un dossier de candidature à remplir dont s'acquitte Dominique… non sans humour ! Notamment lorsqu'il est question de la notion de développement durable du produit : « J'ai répondu qu'il était fabriqué à 100 % sur le bassin thiernois, sans obsolescence programmée et avec un bilan carbone minimum. Sans le bassin, on serait incapable de faire un THIERS® en damas ! », constate-il.

Et pour faire ce premier voyage, Dominique Chambriard n'est pas venu les mains vides. Il a aussi prévu un THIERS® en carbone pour le président Emmanuel Macron ainsi que l'ouvrage de la Confrérie du couteau LE THIERS®. ■

■ UN THIERS DAMAS EN LOUPE DE BUIS PRÉSENTÉ AU PALAIS DE L'ÉLYSÉE

CHOOSE FRANCE

Un savoir-faire du made in France que devaient aussi découvrir hier les participants de « Choose France » organisé à Versailles. Un sommet réunissant près de 200 dirigeants d'entreprises français et étrangers.

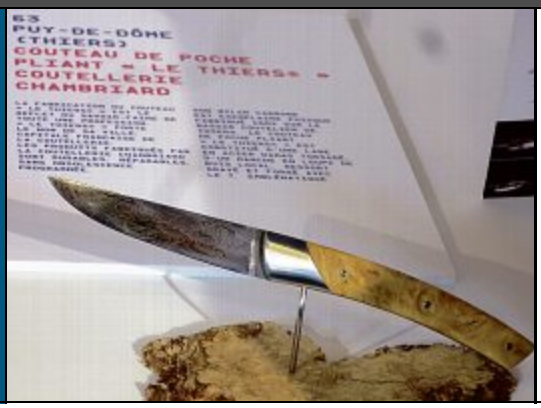

COUTEAU

LE THIERS® présenté par Dominique Chambriard à l'Élysée : un couteau pliant à la lame en acier damas torsadé, au manche en loupe de buis, au ressort gravé et forgé avec le « T » emblématique du THIERS®. Parmi les atouts mis en avant par la coutellerie thiernoise en matière de développement durable à cette occasion : des pièces « durables, réparables et sans obsolescence programmée ».

Retour SOMMAIRE

ÉDUCATION ■ La fin d'un rythme scolaire dans les écoles publiques qui était soutenu par la municipalité

Les écoliers thiernois passent à 4 jours

L'information avait commencé à circuler parmi les parents d'élèves dès le 14 janvier. Elle a été confirmée lundi soir : les écoles de Thiers devraient passer à la semaine de quatre jours à la rentrée prochaine.

Geneviève Thivat

CONSEILS D'ÉCOLE. À l'issue du vote du 14 janvier, 59 bulletins étaient en faveur de la semaine à quatre jours et 53 pour la semaine à 4,5 jours.

> “Nous allons engager d'ores et déjà une réflexion pour proposer des activités les mercredis. Car ces TAP avaient un réel intérêt éducatif.”

La municipalité l'a confirmé lundi soir : les élèves des écoles publiques de Thiers devraient passer à la semaine de quatre jours à la rentrée prochaine.

Abdelhraman Meftah, premier adjoint au maire, et Saliha Boulil, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, de confirmer : « Avant le 14 février, nous allons envoyer une dérogation à l'inspecteur d'académie afin que les écoles passent à quatre jours, contrairement aux quatre jours et demi, prônés par la loi. Et à regret car nous avons toujours défendu les quatre jours et demi. »

« Enfin », se félicitent certains parents. Au premier rang desquels : Audrey Stysial, représentante de parents d'élèves à l'école élémentaire du Moutier : « Je ne remets pas en cause la qualité des contenus proposés lors des temps d'activité périscolaire. Mais, j'ai bien vu que mes enfants avaient besoin d'une coupure en semaine pour se reposer. En maternelle notamment. J'ai constaté la différence dès que ma plus grande est passée à la semaine de quatre jours et demi. Elle était plus fatiguée. Et en classe de maternelle, c'est encore plus flagrant, dès le jeudi. C'est difficile pour les tout-petits d'être obligés de se lever cinq jours de suite de bonne heure pour aller à l'école. »

À la suite du projet éducatif de territoire

Cette décision de la municipalité en place fait suite à une réunion qui s'est tenue le 14 janvier, à la salle Espace, en présence des membres des conseils d'école, rassemblant les représentants des parents d'élèves et les enseignants, des représentants de la Ville de Thiers et de l'Éducation nationale. Rendez-vous qui était, lui aussi, la conséquence d'une autre réunion le 12 décembre relative au projet éducatif de territoire.

Cette dernière « était destinée à présenter le compte rendu du comité de pilotage, présente Saliha Boulil. Deux points sont ressortis de cette réunion : il a été reconnu que les temps d'activités périscolaires avaient un réel apport éducatif pour les enfants, qu'ils s'inscrivaient dans la continuité des apprentissages et qu'ils permettaient à certains enfants d'accéder à des activités auxquelles ils n'auraient pas eu accès sans les TAP. Le second point qui en est ressorti, c'est la question des rythmes scolaires. Sur la semaine de quatre jours ou de quatre jours et demi, nous n'avions pas de réponse. Il fallait organiser une consultation pour pouvoir la trancher. »

Il a donc été décidé d'organiser un vote, le 14 janvier, permettant à toutes les parties concernées des huit écoles de Thiers (*) de s'exprimer : « Deux questions ont alors été décidées, détaille Saliha Boulil. Souhaitez-vous rester à la semaine de quatre jours et demi avec les temps d'activités périscolaires, ou passer à la semaine de quatre jours sans TAP ? »

Le 14 janvier, au sortir des huit urnes, il a été comptabilisé 59 bulletins en faveur du retour à la semaine de 4 jours et 53 pour la semaine de 4,5 jours.

« Dans chaque urne, deux représentants de la municipalité pouvaient s'exprimer soit 16 votes au total. Or la municipalité a toujours défendu la semaine à 4,5 jours, relativise la représentante des parents d'élèves. Sans ces bulletins de la Ville, il est probable que la répartition des votes aurait été plus tranchée. »

La fin des TAP ?

Les 24 heures d'enseignement devront se répartir sur quatre jours donc, les matins et les après-midi. Cela signe-t-il la fin des TAP ?

Réponse de la Ville : « Oui, il n'y aura plus de TAP en tant que tels. Ils étaient proposés sur une demi-journée et ce n'est donc plus possible, regrettent Abdelhraman Meftah et Saliha Boulil. Et ce n'est pas possible de proposer des TAP de 45 minutes en fin de journée ou à la pause de midi. Quel serait l'intérêt pour l'enfant ? Malgré tout, nous allons engager d'ores et déjà une réflexion pour proposer des activités les mercredis. Ces TAP avaient un réel intérêt éducatif, c'est pourquoi il est important de continuer à proposer quelque chose à des enfants dont beaucoup, ne l'oublions pas, sont scolarisés dans des écoles de quartier prioritaire. »

En ce qui concerne les dix équivalents temps plein de la Ville consacrés aux TAP, ils devraient être affectés à d'autres tâches municipales. « 75.000 euros revenaient également à des associations culturelles, artistiques et sportives thiernoises qui participaient aux TAP. Elles n'y auront donc plus droit », souligne le premier adjoint.

Mais est-il envisageable que cela ne se fasse pas ?

« Nous avons travaillé main dans la main avec l'Éducation nationale. Cette demande de dérogation devrait très certainement être acceptée, avance Saliha Boulil. Les enfants devraient très certainement faire une rentrée sur un rythme de quatre jours. Et s'il y avait un changement d'équipe municipale, elle serait de toute façon dans l'obligation de mettre en place cette décision à la rentrée 2020. » ■

(*) La maternelle et la primaire du Moutier, les Garniers, Turelet, George-Sand, le Fau, Emile-Zola et la Vidalie.

INFO PLUS

Quelles conséquences au centre de loisirs ? À la rentrée prochaine, des structures existantes, comme le centre de loisirs de Thiers, pourraient revoir, elles aussi, leur fonctionnement : « Thiers rejoint les autres communes de Thiers Dore et Montagne qui étaient à quatre jours. Comme Escoutoux dont les élèves ne pouvaient venir le mercredi au centre de loisirs que l'après-midi. Nous sommes dans des locaux de l'école Émile-Zola. Nous ne pouvions donc pas être ouverts le mercredi matin car il y avait classe, explique Guillaume Brigaud. Ainsi nous devrions pouvoir accueillir tous ces enfants de TDM toute la journée. » Et côté effectifs ? « C'est difficile à dire. Quand la semaine à quatre jours et demi a été mise en place il y a cinq ans, nous ne pensions pas augmenter nos effectifs et pourtant nous avons recruté », indique le directeur du centre de loisirs de Thiers.

Retour SOMMAIRE

COUTELLERIE ■ La société thiernoise spécialisée dans le haut de gamme a équipé d'une puce l'un de ses Laguiole

Fontenille Pataud connecte la tradition

Un an après sa reprise, la coutellerie Fontenille Pataud à Thiers propose son tout premier Laguiole connecté. Du 2.0 dans une société déjà à la page.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

Il y a un peu plus d'un an, le 31 décembre 2018, Yann Delarboulas et sa compagne, Cécile Dissay, reprenaient la coutellerie Fontenille Pataud. Une institution basée à Thiers depuis 1929 dont il était jusqu'alors responsable du e-commerce, sans être toutefois un néophyte en coutellerie puisque descendant d'une tradition coutelière familiale.

> « On a été les premiers à l'époque, en 1999, à vendre sur internet »

PARTENAIRES. La coutellerie Fontenille Pataud de Yann Delarboulas est la cinquième sur le bassin à intégrer dans ses couteaux la technologie imaginée par Jean-François Korczeniuk et la start-up auvergnate Yesitis.

Un an après, c'est d'abord sur l'effectif de la société que le couple a travaillé. « Nous avons recruté trois personnes en plus, dont deux à la production », décrit Yann Delarboulas : Alexis, qui était en apprentissage dans la coutellerie et lauréat du prix des Métiers du Rotary Club de Thiers et Jason. Un autre poste concerne le e-commerce, avec Amélie, étudiante en alternance. Un poste d'importance pour Fontenille Pataud quand on sait que, désormais, 40 % du chiffre d'affaires de 1,185 M€ provient du web. « On a été les premiers à l'époque, en 1999, à vendre sur internet », poursuit le jeune chef d'entreprise dont la coutellerie est présente sur les réseaux sociaux et qui dispose de quatre sites web.

Et il ne souhaite pas en rester là. Pour 2020, Yann Delarboulas a souhaité inscrire un premier Laguiole dans le XXIe siècle en le rendant connecté. « Depuis le début, je suis ce que fait Jean-François Korczeniuk », l'ancien commercial en coutellerie qui a développé cette technologie de puce embarquée dans le manche des couteaux avec la start-up auvergnate, Yesitis. « Nos puces électroniques NFC *(pour* Near Field Communication *ou communication dans un champ proche, N.D.L.R.)* sont encore plus performantes et ont été étudiées pour rentrer dans le manche d'un Laguiole », atteste Jean-François Korczeniuk. Comme pour un paiement sans contact, à proximité du couteau connecté, un smartphone peut se connecter automatiquement à des contenus, stockés sur une plateforme sécurisée.

Un double intérêt pour Yann Delarboulas : d'abord pour la communication avec la possibilité de se connecter aux sites web, les nouveaux produits, les actus, des vidéos du montage du couteau par exemple… « Je vais le proposer dès maintenant à mes clients professionnels et particuliers. Il y a un besoin de communiquer, de montrer notre savoir-faire, ce sont des éléments vendeurs. Et puis, le public est très intéressé et plutôt bienveillant. Ça promet des échanges super sympas ! », souligne Yann Delarboulas. Un intérêt ensuite pour les mentions « d'authenticité, d'origine. C'est un peu la carte d'identité du couteau ».

Des puces intégrées à tous les modèles

Quant au choix d'équiper en tout premier lieu un Laguiole au manche d'olivier, il tenait à cœur de Yann Delarboulas, pour l'aspect iconique de ce modèle, dans la plus pure tradition, désormais conjugué avec l'innovation. « Petit à petit, ces puces vont être intégrées à toute notre gamme », estime le dirigeant. Outre des couteaux Laguiole, Fontenille Pataud produit également tous types de couteaux français régionaux et quatre gammes de THIERS®, « mais à chaque fois avec des mécanismes et les plus belles matières ». Si 40 % des ventes sont réalisées à l'export, en majeure partie vers l'Europe, les États-Unis et l'Asie, puis par le web, la coutellerie peut aussi s'appuyer sur son réseau de distributeurs, les magasins spécialisés et notamment le sien, implanté à Laguiole ou son showroom façon magasin d'usine, rue Ernest-Grange. De quoi préparer sereinement, d'ici quelques années, les cent ans de cette vénérable institution, désormais connectée. ■

Retour SOMMAIRE

SOCIAL ■ L'Atelier de l'Ache, à Puy-Guillaume, donne une seconde chance aux chômeurs de longue durée

De retour sur le chemin de l'emploi

Au sein de l'Atelier de l'Ache, à Puy-Guillaume, les vingt salariés trient le meilleur des vêtements récoltés par Emmaüs, et font aussi le tri dans leur vie pour repartir du bon pied, en se réinsérant dans le monde du travail.

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

Leurs petites mains s'agitent chaque jour de la semaine pour trier chaussures, pantalons, sacs à main, t-shirts ou linge de maison venus tout droit des grands conteneurs bleus d'Emmaüs. À l'Atelier de l'Ache, à Puy-Guillaume, les salariés s'exécutent sans bruit mais toujours avec un sourire, qui en dit long parfois.

Ici, les vingt salariés sont en contrat à durée déterminée d'insertion pour six mois, renouvelable quatre fois. Un passage éphémère donc, après des années bien souvent difficiles, marquées par le chômage, des fins de mois avec que le RSA pour vivre. Et avant le début espéré d'un retour durable vers l'emploi. « Nous sommes un vrai tremplin pour eux, aussi une bouffée d'air, car certains n'ont pas une vie facile une fois rentrés à la maison… », admet Jérôme Fucili, l'encadrant technique de l'Atelier de l'Ache.

Une centaine de personnes passées par l'Atelier de l'Ache depuis 2012

Depuis son ouverture, en 2012, Jérôme estime à « plus d'une centaine » le nombre de personnes qui sont passées par cet atelier chantier d'insertion, financé par l'État, la Région et le Département. Ils n'étaient que huit salariés aidés, à l'époque. Ils sont désormais presque trois fois plus. « En 2019, 75 % des sorties étaient positives, c'est-à-dire qu'à la fin de leur contrat, les salariés avaient une proposition de CDI, de CDD longue durée ou de formation. » Pour l'une des salariés, à l'atelier depuis deux ans, une proposition d'embauche au sein de l'association lui a même été faite, suite à une formation qu'elle a suivie. Elle intégrera l'équipe d'encadrants en avril.

EMPLOI

Vingt salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) trient tous les jours des milliers de vêtements à l'Atelier de l'Ache, comme Claire (*à gauche*), qui a ainsi retrouvé un travail, après le chômage.

VENTE

La « crème » des vêtements triés par les salariés est revendue dans le magasin de l'association, Fring'Halle, « jusqu'à dix fois moins cher », selon Jérôme Fucili, l'un des deux encadrants de la structure.

« On me fait confiance à nouveau »

Pour sélectionner ces vêtements, que les salariés nomment la « crème » pour le meilleur d'entre eux, un tri minutieux est entrepris sur les sept tables dévolues à cet effet.

Claire, 55 ans, travaille ici depuis quatre mois. Un retour dans le monde du travail après une période de chômage et un déménagement. « Quand je suis arrivée à Thiers, une amie m'a parlé du chantier d'insertion. Je ne connaissais pas du tout le principe, mais c'est une belle opportunité pour moi. Trier les vêtements me plaît, il y a une bonne ambiance et surtout on me fait confiance à nouveau », affirme la quinquagénaire, en fouillant dans le sac installé devant elle. Déjà, la salariée pense à son avenir, et y voit de nouveau plus clair. « J'aimerais me rediriger vers l'animation dans les Ehpad, pour les personnes âgées », indique-t-elle avec envie. Car l'atelier les aide surtout à voir plus loin, dès leur arrivée, grâce à des séances avec l'association Détours, qui les accompagne sur le plan social et de la recherche d'emploi chaque semaine.

Après le tri et l'étiquetage, les employés passent chacun leur tour derrière le comptoir de leur boutique Fring'Halle de 400 m² pour revendre les vêtements triés. Des vêtements en très bon état, quasi neufs pour la plupart, vendus « sept à dix fois moins cher que dans le commerce », estime Jérôme Fucili. Et qui attire une clientèle séduite par les petits prix, de Thiers à Vichy, du mercredi au samedi. « Le samedi, on peut accueillir jusqu'à une centaine de clients », sourit Patricia Grimaud, la deuxième encadrante technique de l'Atelier de l'Ache. D'autres vêtements sont envoyés à un client en Savoie, qui les expédie ensuite à Madagascar. Car l'entraide dépasse aussi les frontières. ■

Pratique. Ouverture du magasin Fring'Halle du mercredi au samedi, de 14 h 30 à 17 h 30. Au 11 rue Gutenberg à Puy-Guillaume. Infos par tél. au 04.73.80.58.82 ou sur le site www.atelierdelache.com

Retour SOMMAIRE

Luca Breteler expose à la bibliothèque

Le premier événement notable pour les Amis de la Bibliothèque de Chabreloche en ce début d'année a été le vernissage de l'expo photo de Luca Breteler.

Grâce au soutien de la CAF et à la présence des animateurs Mélanie et Stéphane, ce jeune fréquentant l'Espace jeunes de la Montagne thiernoise a proposé à la trentaine de visiteurs, vendredi dernier, une panoplie de ses clichés.

La municipalité, heureuse de soutenir une initiative de la jeunesse locale, a collaboré à cette animation en offrant à chacun le verre de l'amitié et en souhaitant à ce jeune garçon l'épanouissement de sa passion.

L'exposition est visible dans la vitrine de la bibliothèque, jusqu'au 15 mars. ■

PHOTOGRAPHIES. L'exposition est visible jusqu'au 15 mars.

À noter sur l'agenda. Toute l'équipe de bibliothécaires attend nombreux le public pour sa future vente de livres d'occasion à la salle F.-Bernard, samedi 15 février toute la journée, avec la participation de trois autres bibliothèques locales.

Retour SOMMAIRE

ART ■ Le conservatoire Georges-Guillot organise sa quatrième Nuit des conservatoires, ce vendredi, à Thiers

Le conservatoire révèle l'envers du décor

Chant, danse, théâtre et musique sont au programme de la 4e édition de la Nuit des conservatoires, à Thiers, ce vendredi. Des ateliers gratuits sont organisés au conservatoire et à Espace, pour toute la famille.

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

Le rendez-vous est désormais devenu un événement, à Thiers, chaque dernier vendredi du mois de janvier. Comme dans de nombreuses villes en France, le conservatoire Georges-Guillot de la cité coutelière propose, durant une journée, de montrer « l'envers du décor » en ouvrant grand ses portes, gratuitement, aux écoliers, aux enfants et à leurs parents. Apprendre à jouer d'un instrument au milieu d'un orchestre, s'initier au théâtre ou à l'improvisation vocale… Voilà notamment ce à quoi les habitants pourront s'essayer durant la quatrième Nuit des conservatoires, le 31 janvier.

> « Chasser l'idée qu'il s'agit d'un musée, réservé à une élite »

Car l'objectif, pour l'établissement culturel, est toujours le même : « Faire connaître le conservatoire au plus grand nombre et surtout, chasser l'idée qu'il s'agit d'un musée, réservé à une élite ou à ceux qui ont des moyens », précise la directrice, Claudette Friess. Durant cette journée, créée au départ par le conservatoire de Chalon-sur-Saône en 2014, le public est invité, non pas à regarder, mais à participer aux côtés des musiciens, acteurs et danseurs du conservatoire. Ainsi, une petite dizaine d'ateliers sont organisés toute la journée, à l'attention des petits comme des grands. Avec « Viens dans mon orchestre », les enfants sont invités à venir essayer un instrument au milieu de l'orchestre. Avec « Tous en scène », c'est le théâtre qui sera à l'honneur. « On propose cet atelier pour un parent et son enfant, car beaucoup de parents n'osent pas venir pour eux seulement. D'ailleurs, à l'occasion de la Nuit des conservatoires, nous avons souvent plus d'inscriptions d'adultes par la suite, qui découvrent un instrument ou une pratique, car ils n'ont souvent pas le temps autrement », poursuit Claudette Friess.

ATELIER. Un moment d'éveil musical pour les tout-petits est proposé, vendredi après-midi. Il attire à chaque édition de nombreuses familles au conservatoire, puisque l'atelier est déjà complet. PHOTO D'ARCHIVES

L'après-midi, 400 écoliers de tous les établissements de primaire de Thiers se donnent rendez-vous à Espace pour un spectacle autour des « Poésies enchantées » de Michèle Bernard. Ce sont d'autres jeunes enfants, des CM2 de l'école George-Sand, qui assureront le spectacle, accompagnés des élèves du conservatoire et de l'orchestre des professeurs. Au total, presque 50 personnes seront sur scène.

Du hip-hop avec Supreme Legacy pour le grand final

Enfin, la Nuit des conservatoires se terminera par de la danse, à Espace de nouveau, avec la représentation du groupe hip-hop clermontois, Supreme Legacy, et de leurs deux champions de France. Auparavant cinq danseurs réaliseront une chorégraphie « sans bande-son enregistrée, mais accompagnée par deux professeurs du conservatoire », annonce la directrice.

Pour cet événement national, la quasi-totalité des professeurs du conservatoire, soit une vingtaine de professionnels, seront mobilisés, toute la journée, pour faire découvrir leur passion. Et peut-être qu'à la prochaine rentrée, des artistes en herbe rejoindront les bancs des salles de théâtre ou de l'orchestre, avec les 500 élèves qui composent déjà le conservatoire de Thiers. ■

Pratique. La Nuit des conservatoires, au conservatoire Georges-Guillot, 9 avenue des États-Unis ou à la salle Espace, à Thiers, vendredi 31 janvier. Infos et réservations au 04.73.80.94.80 ou par mail à conservatoire@thiers.fr. Gratuit.

Retour SOMMAIRE

MUNICIPALES ■ Sur les 30 communes de Thiers Dore et Montagne, 23 de ses élus seront en lice les 15 et 22 mars

Une majorité des maires prêts à repartir

On ne fait pas dans le « peut-être » sur les 30 communes de Thiers Dore et Montagne. Les élus ont pris leur décision : ils repartent majoritairement en mars.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

ÉCHARPE. Vingt-trois élus sur trente sont prêts à repartir en mars prochain. En tête de liste ou comme colistier.
PHOTO D'ILLUSTRATION THIERRY LINDAUER

> “C’est un poste très intéressant, très prenant aussi, du bon comme du mauvais côté, c’est pour cela que j’ai pris le temps de la réflexion”

À la faveur des deux tours des élections municipales de 2014 puis durant les six ans de mandat, les communes composant Thiers Dore et Montagne (TDM) ont majoritairement gagné de nouveaux élus à leur tête. Sur 30 communes, 21 ont élu un nouvel édile dont 16 à la faveur du scrutin passé. Des élus prêts à repartir, pour 23 d’entre eux en tête ou sur une liste, les 15 et 22 mars prochains.

Ils repartent

Le premier d’entre eux, le maire de **Châteldon,** président de TDM et du PNR Livradois-Forez, Tony Bernard, élu depuis 1997. S’il était alors le benjamin âgé de 24 ans, il est devenu désormais le plus capé, réélu en 2014, sur une liste unique. Un choix suivi par Daniel Berthucat (**Escoutoux**) et Michel Gonin, à **Néronde-sur-Dore**, maires depuis 2001 ; les élus de 2008, Jean-Louis Gadoux (**La Monnerie-le-Montel**), Serge Théallier (**Sermentizon**) qui a « longtemps hésité, à cause des complications administratives qui peuvent être faites aux maires actuellement » ou Jany Brousse. La maire d’**Olmet** pointe ainsi son souhait « de continuer à suivre les travaux ».

> « J’aimerais que cette revitalisation continue de se faire »

Un souhait d’achever un programme également partagé par Christiane Samson, élue dès le 1er tour en 2014 à **Courpière**. Elle sera à nouveau tête de liste de « Courpière dynamique, durable et solidaire » : « Je termine ce mandat la conscience tranquille, j’estime que nous avons un bon bilan. Mais il y a des projets en cours et j’aimerais que cette revitalisation continue de se faire. Vu mon âge, il faut aussi préparer l’avenir et ceci fait partie de l’équipe que je suis en train de constituer. » Dans la même dynamique, Bernard Vignaud repart à **Puy-Guillaume**, « entouré d’une équipe dynamique qui souhaite continuer à mes côtés et de nouvelles personnes qui veulent entrer dans nos projets » ; Olivier Chambon, le maire de **Celles-sur-Durolle** également conseiller départemental dont 15 membres sur 19 de l’équipe actuelle sont prêts à repartir « soit une vraie équipe qui redémarrera sur les mêmes bases. Nous avons réalisé 150 % de ce que nous annoncions dans notre profession de foi ».

« Œuvrer à l’intérêt général »

Il y a aussi pour les élus la question de la transmission et de l’expérience, pour Christian Genest par exemple à **Chabreloche**. Il ne sera pas tête de liste mais candidat « pour rester avec eux et les aider, je connais les rouages ». Un poste prenant pour Philippe Blanchoz à **Charnat**, qui souhaite « continuer d’œuvrer à l’intérêt général, même si cela prend du temps et de l’énergie » ainsi que pour Ghislaine Dubien à **La Renaudie**. « Je ne vois pas bien qui d’autre dans la commune pourrait avoir envie de se sacrifier autant », estime-t-elle. Un manque de temps également ressenti par Alain Chassagne (**Sauviat**), maire par intérim depuis octobre puis élu le 15 décembre dernier. Il a choisi de ne pas repartir en tant que tête de liste « par manque de temps dû à mon activité professionnelle, mais probablement en tant qu’adjoint si nous sommes élus ».

Également élus en 2014, Ludovic Combe à **Augerolles**, Éric Cabrolier à **Noalhat** et Didier Cornet à **Viscomtat** ont décidé de repartir, tout comme Serge Fayet (**Saint-Victor-Montvianeix**) et Jean-François Delaire (**Vollore-Montagne**). Tous deux ont fini par sauter le pas après un temps d’hésitation. Ultime élu des dernières municipales, Daniel Balisoni (**Sainte-Agathe**), doyen des maires de TDM va aussi faire campagne.

D’un extrême à l’autre Thomas Barnérias (**Dorat**), élu en cours de mandat en 2016 est encore le plus jeune maire du Puy-de-Dôme. « C’est un poste très intéressant, très prenant aussi, du bon comme du mauvais côté, c’est pour cela que j’ai pris le temps de la réflexion », explique-t-il. Un temps pour peser le pour et le contre également pris par Pierre Roze (**Vollore-Ville**), élu en 2010, pour composer sa liste : « J’aimerais avoir une équipe solide autour de moi pour préparer l’avenir car aujourd’hui Vollore-Ville a encore des commerces, un médecin, mais tout est très fragile dans nos petites communes. » Enfin, élus respectivement parmi les derniers en 2016 et 2019, Bernard Lorton à **Aubusson-d’Auvergne** et Michel Couperier à **Lachaux** veulent prolonger l’expérience.

Ils arrêtent

En mars 2019, il parlait de repartir, les raisons personnelles l’auront finalement emporté, Claude Nowotny (PCF) ne sera pas candidat à un deuxième mandat à **Thiers**. Un choix imité par Philippe Ossedat, élu surprise avec 66,67 % en 2014 à **Saint-Rémy-sur-Durolle** mais dont trois adjoints et la moitié du conseil repartent.

> « Je ne veux pas faire le mandat de trop »

Parmi les raisons invoquées pour expliquer leur retrait figure aussi l’âge, et la nécessité de passer la main. C’est le cas de Bernard Garcia à **Ris**, élu depuis 2001 ou de Serge Perche, à **Palladuc** : « Déjà trois mandats de maire, je suis élu depuis 1995, je veux passer à autre chose. Je ne veux pas faire le mandat de trop. Je repartirai sur une liste s’il y a besoin de quelqu’un, mais pas en tête ». La succession sera aussi ouverte à **Arconsat** pour succéder à Daniel Lafay, élu en 2016 ainsi qu’à **Paslières** (Jacques Coudour) et **Saint-Flour-l’Étang** (Didier Romeuf) tous deux élus maires en 2014. ■

Retour SOMMAIRE

AMBERT LIVRADOIS-FOREZ

Un conseil des habitants se prépare

Suite à une décision prise au sein du conseil communautaire du mois d'octobre, un conseil des habitants est en cours de constitution du côté de la collectivité Ambert Livradois-Forez. Ce conseil est initialement baptisé de développement par le Gouvernement qui est à son initiative à travers sa loi NOTRe, notamment à l'origine des fusions des intercommunalités en 2017.

Tout reste à définir en ce qui concerne le futur conseil des habitants d'Ambert Livradois-Forez. (PHOTO D'ILLUSTRATION)

« C'est une obligation issue de la loi NOTRe pour les collectivités de plus de 20.000 habitants », précise Johan Rougeron, directeur général des services adjoint (DGSA) au sein de la communauté de communes Ambert Livradois-Forez (ALF).

> « Décalage entre les attentes des citoyens et la politique publique »

La genèse de la constitution du conseil des habitants d'ALF remonte au mois d'avril dernier. « Lors de notre première phase de réflexion autour du projet de territoire, nous nous sommes dit qu'il était important d'associer la population. Avec les ateliers avenir, dans le cadre du programme Pep's (Personnes à énergie positive et solidaire), nous avons constaté qu'il y avait un décalage entre les attentes des citoyens et la politique publique », détaille le DGSA.

C'est le point de départ. Ensuite, il a fallu à la collectivité poser un cadre. Et du côté de la loi NOTRe, c'est « assez vague ». « Le président d'ALF a alors fait un choix assez innovant en écrivant à tous les foyers de la comcom pour savoir s'ils étaient prêts à s'investir dans la vie citoyenne. Nous n'étions pas très optimistes, nous pensions avoir une vingtaine de candidatures. Et au final nous en avons eu plus de soixante. Ce qui est bon signe pour nous », se réjouit Johan Rougeron.

La prochaine étape sera de désigner les membres qui siégeront au sein de ce conseil des habitants, pour qu'ils puissent entamer les premiers travaux avec le nouvel exécutif élu après les élections municipales. « La délibération pour le choix des membres se fera en conseil communautaire, précise le DGSA. Les critères ne sont pas encore arrêtés, mais il y en aura sûrement un géographique et un par rapport à la classe sociale pour que le conseil soit vraiment représentatif de la population. Nous avons tout de suite exclu le tirage au sort pour que le groupe puisse travailler efficacement. C'est aussi pour cela qu'il y a un choix à faire, à 60, ce n'était pas constructif. »

30 membres issus de la population

Environ 30 personnes siégeront au sein de ce conseil. Et au vu des candidatures, l'hétérogénéité sera sans aucun doute respectée. « C'est assez surprenant mais en terme d'âge, cela va de 20 à 80 ans, et de tous les milieux possibles », liste Johan Rougeron.

Mais quelle sera la nature du travail de ces membres ? Dans le texte, l'idée est de prendre part au projet de territoire. « D'ici 2040, ALF devra accueillir environ 2.200 habitants afin de pouvoir maintenir le niveau de services actuels. Dans cette perspective, la comcom construit un ambitieux projet de territoire pour la période 2018-2040 avec la participation de toutes les forces vives qui le souhaitent », est-il possible de lire sur le site de la collectivité. Johan Rougeron apporte quelques précisions plus concrètes. « Si le conseil des habitants ne sera pas apte à prendre des délibérations, il sera proche du conseil communautaire. Il pourra évaluer ce qui a été fait, ou donner son avis sur des futures décisions. Il aura un avis consultatif, mais aussi de propositions. »

Prochaine étape donc, le mois de février, pour une réunion d'informations. Il faudra attendre ensuite les municipales pour entrer plus précisément dans le vif du sujet.

SARAH DOUVIZY
sarah.douvizy@centrefrance.com

ET AILLEURS ?

Que proposent les autres collectivités ?

Du côté de Thiers Dore et Montagne, Entre Dore et Allier, Plaine Limagne, et même Loire Forez agglomération, des conseils de développement ont-ils été créés ? Tour d'horizon.

Stéphane Zapata est le directeur du Pays Vichy Auvergne, en charge du conseil de développement sur le territoire qu'il couvre, dont la collectivité Plaine Limagne. (ARCHIVES)

Thiers Dore et Montagne. Pour la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, qui affiche 38.540 habitants, « il y aura bien une participation citoyenne dont le contour n'est pas encore défini », annonce la collectivité. Il faudra donc attendre encore un peu, très certainement la mise en place du prochain exécutif, pour la création d'un conseil de développement.

Entre Dore et Allier. Pour la communauté de communes Entre Dore et Allier, aucune obligation de mettre en place un conseil de développement, étant donné que cela concerne les collectivités de plus de 20.000 habitants. Si rien de type conseil de développement n'est dans les tablettes, sur le secteur, du côté de la médiathèque intercommunale basée à Lezoux, c'est très régulièrement que les citoyens sont mis à contribution comme pour les rendez-vous des héros, les projets autour de l'autonomie et de l'écologie, etc.

Plaine Limagne. C'est, et de loin, la collectivité la plus en avance sur le sujet. Mais le porteur de l'instance n'est pas la collectivité en elle-même, mais l'association Pays Vichy Auvergne. « Le Pays a été constitué à l'échelle d'un bassin de vie en 2006 et reconnu officiellement comme Pays en 2008, précise Stéphane Zapata, directeur du Pays Vichy Auvergne, à cheval sur le département de l'Allier et du Puy-De-Dôme. Et il y avait l'exigence d'avoir un conseil de développement. » C'est donc en 2008 que celui-ci a été constitué, pour 166 communes, soit 160.000 habitants *[cinq communautés de communes dont Plaine Limagne et l'agglomération de Vichy, ndlr]*. « Il était constitué de 80 membres, forces vives du territoire comme des représentants d'associations, des chefs d'entreprise », se souvient le directeur. Mais avec la loi NOTRe, les communautés de communes ont eu l'obligation, pour celles de plus de 20.000 habitants, de créer leur propre conseil de développement donc. « Les élus, plutôt que de chacun de leur côté créer leur propre conseil, ont décidé d'en avoir un seul animé par le Pays Vichy Auvergne. Il a alors un peu évolué dans sa forme puisqu'il y a des nouveaux membres, au nombre de 40. La première réunion a eu lieu mercredi 15 janvier et la suivante sera mi-février », détaille Stéphane Zapata. Animé par le directeur et Alain Da Conceiao et Jean-Claude Mairal, ce nouveau conseil a pour but de « préparer le travail des futurs élus, de constituer une base de réflexion ».

Loire Forez Agglomération. Pour Loire Forez Agglomération, 87 communes et 112.000 habitants au compteur, dont fait partie l'ex-canton de Noirétable, « un groupe de préfiguration a été créé fin 2019 pour travailler sur l'organisation et le fonctionnement de cette instance qui sera mise en place au cours du prochain mandat », précise la collectivité.

S. D.

LOI NOTRE

Une obligation légale

La loi NOTRe a institué dans le Code général des collectivités territoriales l'article L. 5211-10-1 prévoyant la mise en place d'un conseil de développement dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20.000 habitants.

Chaque intercommunalité dépassant le seuil légal doit obligatoirement mettre en place un conseil de développement par délibération de son organe délibérant. Plusieurs EPCI contigus peuvent toutefois créer un conseil de développement commun compétent pour l'ensemble de leurs périmètres, par délibérations concordantes de leur organe délibérant.

Ces conseils sont composés de membres de la société civile, à l'exclusion des conseillers communautaires ou métropolitains. La composition est fixée par délibération de l'organe délibérant, qui détermine la durée du mandat et le mode de désignation des membres. La loi NOTRe a diversifié cette organisation : initialement constitués de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs, ils comportent désormais des délégués des milieux environnementaux, scientifiques et éducatifs.

Une parité, à un membre près, doit être respectée et la composition retenue refléter la population telle qu'issue du recensement du territoire concerné dans ses différentes classes d'âge. Les fonctions exercées ne donnent pas lieu à rémunération.

Le conseil de développement est envisagé comme un véritable organe au sein des EPCI, ce qui se traduit par des compétences élargies. L'instance est obligatoirement consultée sur l'élaboration du projet de territoire, les documents de prospective et de planification en résultant et sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'EPCI.

(*) Informations issues du site <www.courrierdesmaires.fr>.

Retour SOMMAIRE

AMBERT LIVRADOIS FOREZ ■ Des actions identifiées dans le cadre du projet de territoire et de nouvelles initiatives

« On est au début de quelque chose »

Si vous êtes familier des réseaux sociaux, vous avez sans doute croisé l'une des six vidéos des Pep's d'Ambert Livradois Forez. Mais plus qu'un coup d'essai, c'est une véritable stratégie qui va continuer de s'écrire en 2020.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

VIDÉOS VIRALES. Les six vidéos postées sur les réseaux sociaux ont réalisé plus de 200.000 vues au total. Fin décembre, l'épisode 1 cumulait ainsi 43.757 vues et 1.557 clics sur la publication ; 40.982 vues pour l'épisode 2 et 639 clics. PHOTO D'ARCHIVE

Comme dans une série sur une plateforme de streaming, les Pep's d'Ambert Livradois Forez (ALF) attaquent leur troisième saison en 2020. Pep's pour personnes à énergie positive et solidaire, du nom de la démarche portée par la communauté de communes dans le cadre de son projet de territoire.

1 Plus de 200.000 vues pour les vidéos. D'abord avec un regard sur 2019 et le casting organisé en mai afin de réaliser des vidéos humoristiques visant à s'attaquer aux préjugés : « Cinquante personnes sur deux jours ont répondu, explique Gaëlle Goigoux, directrice de la communication d'ALF. Nous sommes vraiment satisfaits de la réponse des habitants du territoire ». Les six vidéos postées sur les réseaux sociaux ont ainsi réalisé plus de 200.000 vues, entraînant aussi une augmentation des mentions « J'aime » de + 614 sur la page Facebook des « Pep's Ambert Livradois Forez ». Le tout avec des retours en commentaires positifs dans l'ensemble.

Apéros pep's, webradio ou concours photo

2 De nouveaux événements prévus en 2020. De quoi s'interroger sur la communication à mettre désormais en place : « Les canaux habituels ne passent plus pour toucher de nouveaux publics », constate Johan Rougeron, directeur général des services adjoint d'ALF. D'où de nouveaux événements à attendre en 2020, tout aussi novateurs. « On est sur une campagne au long cours, autour du projet de territoire », poursuit-il. Trois fois par an, des "Apéros Pep's" sont envisagés « afin de donner la parole aux personnes qui font vivre le territoire » mais donner aussi l'occasion à tous de se rencontrer, avec un événement de type pièce de théâtre ou concert en toile de fond. Sont aussi imaginés un concours photos « avec davantage de photographes cette année », entre juin et septembre ; la mise en place de "success stories" avec des portraits d'entrepreneurs du territoire sous forme de vidéos et photos sur les réseaux sociaux ; faire vivre la webradio d'ALF, peut-être avec des écoles du territoire, dans la lignée du travail mené l'an dernier avec le collège de Saint-Anthème ou la poursuite de la tournée de l'exposition photos Paysages partagés.

3 138 actions identifiées. En parallèle de cette démarche Pep's, ALF va aussi passer à une étape concrète de son projet de territoire, voté le 29 octobre dernier, après 3 ans de travail. Une véritable feuille de route, unique dans le Puy-de-Dôme qui a permis d'identifier 138 actions. Parmi elles, l'exécutif s'est donné 12 priorités à mener pour la fin de mandat. « Aujourd'hui, on est au début de quelque chose », estime Johan Rougeron.

Au premier rang, **l'offre de santé**, et « penser l'offre de soins sur l'ensemble du territoire d'ALF en travaillant en réseau avec les professionnels de santé ». Ensuite, **le déploiement du numérique** avec, par exemple, l'expérimentation d'un programme intercommunal cible de déploiement internet ou de téléphonie 4G.

> **138 actions identifiées et 12 priorités à mener d'ici la fin de mandat**

L'abattoir d'Ambert avec le transfert de la compétence au 1er janvier 2021 « avec tout un enjeu de communication et d'amélioration ». **Le tourisme** avec le passage à un « accueil de territoire » ou le développement autour de trois filières : randonnées, vélo et bases de loisirs. **L'enfance-jeunesse** avec par exemple des expérimentations à Saint-Anthème (micro-crèche) et à Saint-Germain-l'Herm (lieu d'accueil enfant parent). **La gestion des déchets** et notamment la mise en place du schéma local de gestion des déchets organiques. **Les économies d'énergie** et par exemple la production d'énergies renouvelables ou la promotion du télétravail.

Une stratégie commerciale en centre-bourg

Le développement économique avec la constitution de réserves foncières ou encore l'écriture d'une stratégie commerciale en centre-bourg. **L'habitat** et le déploiement de l'OPAH-Ru à Ambert, d'un PIG (Programme d'intérêt général) sur le territoire ou d'un guichet unique. **Les maisons rurales** ou des services avec la nécessité « de remettre des services à proximité des personnes », voire d'en faire des tiers-lieux. **L'installation agricole**, et l'idée d'accompagner les agriculteurs dans le processus de reprise, dans le cadre familial ou hors-cadre.

4 « Développer une vraie image du territoire » Enfin, la douzième priorité identifiée sera la **communication**. « Il y a toute une image à construire », expose Gaëlle Goigoux, avec une stratégie plus volontariste. D'abord sur les réseaux sociaux, avec les blogueurs, influenceurs ; ensuite, dans le renforcement des relations presse ou l'écriture d'une stratégie propre à ALF avec l'accompagnement d'une agence de communication. « On ne va pas refaire le travail déjà effectué par le Parc naturel régional Livradois-Forez ou la Maison du tourisme, mais être cohérent avec les démarches entreprises. Il faut développer une vraie image du territoire », achève la directrice de la communication. Et faire de ces trois épisodes, le prélude d'une série à succès. ■

Calendrier. Sur les 138 actions identifiées, 27 % devraient débuter en 2020 (37 fiches) ; 14 % des actions sont prévues à partir de 2021-2022 (19 fiches). 59 % des actions sont en cours ou ont débuté en 2019.

Retour SOMMAIRE